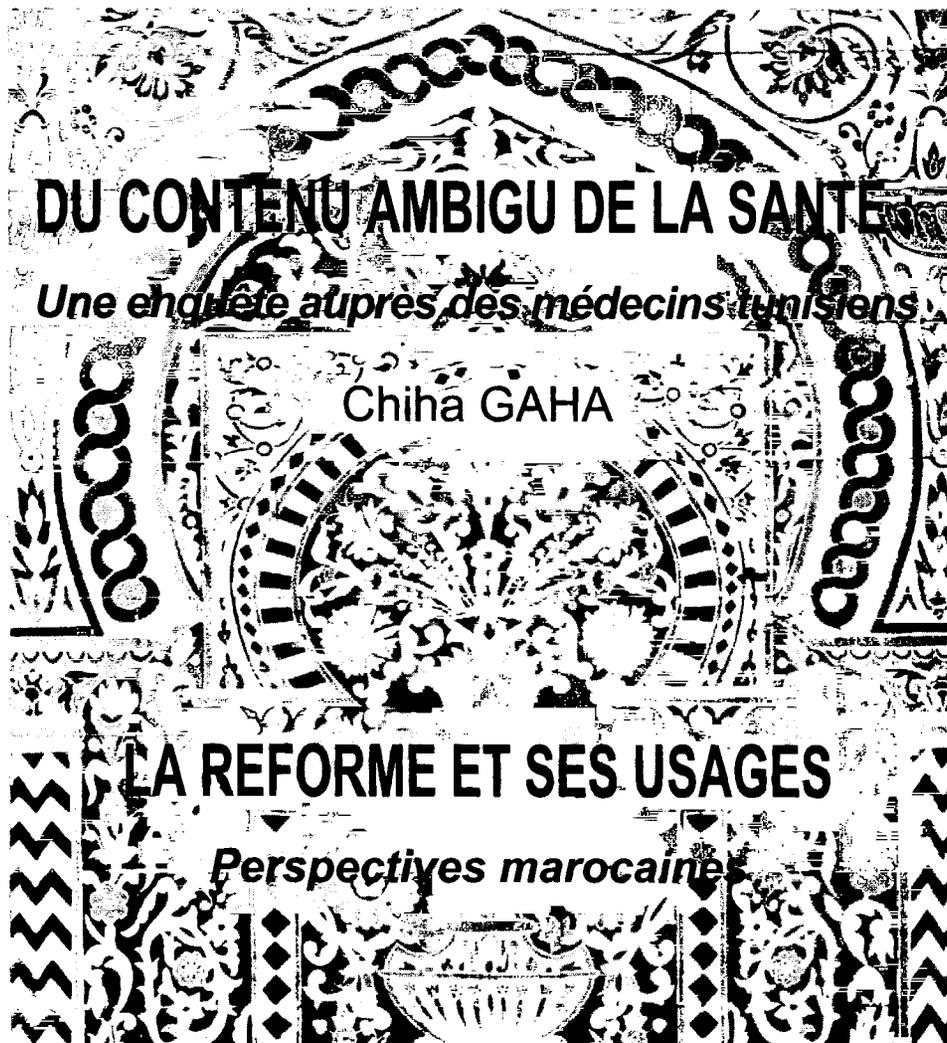


# مراسلات Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain



N°53 Novembre 1998

Bulletin d'information scientifique

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة



**Bulletin d'information scientifique****Directeur de la publication**  
Jean-Philippe BRAS**Secrétaires de rédaction**  
Marco MOSCA  
Denis OPPETIT**Rédaction**Farid ABACHI  
Fathi DEBILI  
Hassan ELBOUDRARI  
Mohamed ELLOUMI  
Pascal GARRET  
Vincent GEISSER  
Eric GOBE  
Elise HELIN  
Abdelhamid HENIA  
Nabiha JERAD  
Kmar KCHIR BENDANA  
Mohamed KERROU  
Nora LAFI  
Véronique PARDO  
Anne-Marie PLANEL  
Nicolas PUIG  
Alain ROUSSILLON  
Katia SONNTAG  
Soumaya YAHIAOUI**Couverture & mise en page**  
Besma OURAIED**Diffusion**

Hayet NACCACHE

Le bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur les sites internet de l'IRMC et du CESHS aux adresses suivantes :  
<http://w3.cyber-espace.com/irmc>  
<http://www.ambafrance-ma.org/ceshs>**IRMC - TUNIS**20, rue Mohamed Ali Tahar  
Mutuelleville - 1002 TUNIS  
Téléphone : (01) 79 67 22  
Fax : (01) 79 73 76  
E-Mail : [irmc@caramail.com](mailto:irmc@caramail.com)Avec la participation du CESHS  
1, rue d'Annaba - RABAT - Maroc  
Téléphone : (07) 76 96 40  
(07) 76 96 41  
Fax : (07) 76 89 39  
E-Mail : [ceshs@maghrebnet.com](mailto:ceshs@maghrebnet.com)Cette publication  
ne peut être vendue  
Abonnement sur demande  
3800 ex. Groupe Cérés

L'histoire contemporaine du Maghreb a souvent été décrite, vécue en termes de ruptures et de continuité, l'analyse mettant l'accent tantôt sur les uns, tantôt sur les autres. D'où la récurrence de la thématique de la réforme, d'un entre-deux où seraient mobilisés discours et pratiques. C'est l'étude de ses usages au Maroc que propose de mener le CESHS, dans le cadre d'un colloque qui se tiendra en 1999, et dont nous reproduisons ici l'appel à contributions.

Le texte de Chiha GAHA, qui ouvre ce numéro, traite du " contenu ambigu de la santé " et entre finalement dans une perspective proche, s'attachant aux processus de décision, aux systèmes de représentation de leurs acteurs (ici les médecins), où la réforme se décline en politiques publiques dont le chercheur tente de restituer la complexité.

Une nouvelle rubrique, livres reçus à l'IRMC, apparaît au sommaire de ce numéro de Correspondances. Elle viendra périodiquement compléter la rubrique " Vient de paraître ", par une brève recension des ouvrages qui viennent enrichir le fonds de la bibliothèque de l'Institut, et pour un aperçu plus exhaustif de la production scientifique sur le Maghreb.

De manière générale, tout en préservant les repères qui fondent l'identité de Correspondances, le Comité de rédaction souhaite à l'avenir élargir le registre de ses rubriques, afin de couvrir l'ensemble des formes de l'activité scientifique - de la formation des jeunes chercheurs aux productions les plus achevées - qui a trait au Maghreb.

Pour finir, la rédaction désire présenter ses excuses à ceux des lecteurs qui ont reçu des exemplaires présentant des défauts d'impression ou de brochage. Nous ferons notre possible pour que ces erreurs ne se reproduisent plus à l'avenir.

## إفتتاحية

كثيرا ما كان تاريخ المغرب العربي يعاش ويوصف بمفهوم القطيعة والتواصل. وكان التحليل في هذا المجال تارة يؤكد على القطيعة وتارة أخرى على التواصل. من هنا جاء تواتر موضوع الإصلاح وقضية بين البين حيث تستنفر الخطابات والممارسات. دراسة إستخدامات هذا الإصلاح هي التي يقترحها مركز دراسات العلوم الإنسانية والاجتماعية بالرباط خلال ملتقى ينظمه في غضون سنة 1999 و ننشر نص النداء للمساهمة في أعماله في هذا العدد.

أما مقال شيحة فحة الذي يفتتح نشرتنا هذه فهو يتناول بالدرس المفهوم الضامض للصحة من خلال تحقيق ميداني لدى الأطباء التونسيين، ويخضع في نهاية التحليل إلى نفس المنظور تقريبا، إذ هو يتعلق بسيروية القرار و بتصورات العناصر الفاعلة (الأطباء)، فيصبح الإصلاح ممارسة عمومية يعمل الباحث على تحديد ملامحه في شكله المرضي. ومن إحداثات هذا العدد فقرة جديدة عنوانها « ما يورد علينا من كتب ». فهي تتمم بشكل دوري فقرة « آخر صادر ». فنعرض في إطار هذه الفقرة قائمة الكتب التي ترد على المعهد لتثري رصيد المكتبة به. و الغاية هي إعطاء فكرة أكثر شمولية على الإنتاج العلمي الذي يخص المغرب العربي. و في نطاق أوسع و قصد إعطاء بعدا آخر للنشرية مع المحافظة على العناصر المكونة لخصوصيتها قررت لجنة التحرير فتح الباب أمام الأنشطة العلمية المغربية الأخرى : بدءاً بالباحثين الشبان إلى الانتاجات العلمية الأكثر إنجازا.

و أخيرا نتنذر لجنة التحرير لدى قرائها الذين وصلتهم أعدادا من النشرة يشوبها بعض الخلل في التفسير أو في الطباعة. و تعد بأن مثل هذه الأخطاء لن تتكرر في المستقبل.

# DU CONTENU AMBIGU DE LA SANTÉ :

## *Une enquête auprès des médecins tunisiens*

Chiha GAHA

*Chiha GAHA est Maître-assistant à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG) de l'Université Tunis III. Le texte ci-après est tiré, pour l'essentiel, de sa thèse d'État Pour une analyse constructiviste du contrôle organisationnel. L'exemple de l'hôpital, soutenue en mai 1997 à Tunis.*

De nombreuses études et investigations montrent, aujourd'hui, que les systèmes de production de soins ne sont pas les seuls facteurs qui déterminent ou conditionnent l'état de santé d'une population (Mustard 1996). Paradoxalement, dans la plupart des pays, c'est principalement ce mode de production qui bénéficie de la plus grande sollicitude financière, sociale et politique. En effet, depuis plusieurs décennies, et probablement depuis la définition ambitieuse de la santé par l'O.M.S. en 1946, les gouvernements des pays développés et en développement ne cessent d'accorder à ce secteur un intérêt grandissant et de plus en plus de ressources. Cependant, s'il est évident que la production des soins est dévoreuse de ressources et nécessite pour soutenir son fonctionnement des budgets de plus en plus élevés, sa "performance", soutiennent plusieurs chercheurs, serait, de moins en moins convaincante (Mougeot 1994). Pour maintenir le même niveau de réalisation, il serait nécessaire de faire de plus en plus d'efforts et d'allouer davantage de ressources financières. Tel serait

le dilemme qui caractérise la problématique de la production des soins. Et la question qui se pose est de savoir comment briser le cercle vicieux, comment réduire les dépenses allouées sans affecter pour autant les performances réalisées ?

Pour sortir d'un tel "statu quo impossible" (Contandriopoulos 1994), il y a lieu, au départ, croyons-nous, d'investir les organisations de soins pour comprendre la logique des acteurs impliqués. Une meilleure maîtrise des représentations des médecins, acteurs centraux de l'institution hospitalière et seuls autorisés à "dire ce que sont la santé et la maladie et de soigner" (Freidson 1984 : 15), nous autoriserait à mieux comprendre les jeux et les enjeux et probablement à mieux expliquer ce dilemme. Tel est l'objet de la présente étude. Construite à partir d'une enquête sur le terrain<sup>1</sup>, celle-ci vise l'élucidation de deux objets. Dans une première partie, nous chercherons à voir comment les médecins tunisiens se représentent la santé, ce qui nous permet de saisir leurs modes de production et leurs choix thérapeutiques. Dans la seconde partie, il sera question des déterminants qui conditionnent, selon nos sujets, l'état de santé d'un ou plusieurs individus. A travers ces déterminants, nous saurons apprécier l'effet des facteurs qui favorisent la santé et accroissent "la possibilité pour le vivant de s'accomplir" (La Recherche 1995).

## SANTÉ ET PRODUCTION THÉRAPEUTIQUE

La première question que nous avons posée aux trente médecins rencontrés pour réaliser la présente étude<sup>2</sup> porte sur la santé et sur sa signification. À travers notre question : “quelle définition donneriez-vous à la santé ?”, nous avons cherché à comprendre le contenu que chacun des médecins donne à celle-ci, ce qui nous autorise à mieux cerner sa représentation de l’objet à la réalisation duquel il participe, et de saisir la logique qui appuie son comportement. Par la définition de son objet, le sujet peut nous éclairer sur les motivations qui sous-tendent ses choix et ses préférences thérapeutiques. Cependant, telle que nous l’avons formulée, notre question a été souvent perçue comme “complexe” ou de nature plutôt “philosophique”. Au-delà de cette première réflexion, pour plusieurs médecins, la santé est un “tout”. “Elle est difficile à définir”, “embrouillée” et échappe à “toute détermination rigoureuse”. C’est une notion “polysémique” précise un médecin chef de service. Elle recouvre “plusieurs significations différentes, et parfois non concordantes” ajoute un médecin de l’hôpital Charles Nicolle, professeur à la faculté de médecine de Tunis. Pour d’autres, la santé est approchée comme étant une “absence de maladie ou d’altération”, une “absence de dysfonctionnement biologique et mental”. Elle est aussi définie comme “un état de normalité ou sensation de bien-être”. Elle se forme “quand un individu est en possession de l’ensemble de ses facultés organiques et fonctionnelles”, “quand il dispose de sa capacité de faire”. Pour une interne à La Rabta, il y a santé quand un “individu est exempt de tout trouble ou désordre physiologique ou mental”. Pour un autre médecin de Sahloul, la santé est “un don de Dieu”, elle apparaît “quand un être humain accomplit normalement et dans de bonnes conditions ses responsabilités sociales et professionnelles”.

Telles sont les principales définitions avancées par les médecins tunisiens. Des définitions que nous qualifions de “volontaristes”, quand la santé est appréhendée sous l’angle de l’individu ; de “déterministes”, quand celle-ci est perçue à travers le prisme social, et “d’intersubjectives”, quand il y a prise en compte, à la fois, de l’acteur et du système. Ainsi, pour un premier groupe relativement majoritaire (quatorze médecins sur les trente interrogés), la santé est appréhendée comme une sensation individuelle.

Elle se définit par référence à un état “psychologique”. C’est un “état de bien-être physique et mental ressenti par un individu donné”. Un deuxième groupe composé de treize médecins considère la santé, plutôt, dans sa globalité structurelle et privilégie dans ses acceptions “la dimension sociale”. Selon eux, la santé se définit au regard de la “fonctionnalité” déployée par chacun des individus et elle existe quand le sujet accomplit “normalement ses facultés biologiques et mentales”, quand “il ne présente pas d’anomalies dans l’exercice habituel et quotidien de ses fonctions et rôles”. La dernière catégorie des réponses est avancée par trois médecins seulement et semble apprécier la santé comme le produit d’une “sensation psychologique” soutenue par un “schéma social ambiant”. Pour ces derniers, la santé est signifiée comme une “sensation psychologique qui se traduit par une capacité sociale d’être et de faire”. Conjonctive, elle se forme, soutiennent-ils, à la “frontière” de deux catégories complémentaires : le psychologique et le social. Pour un médecin, chef de service à l’hôpital de pneumo-phtisiologie de l’Ariana, la santé est une “sensation individuelle inscrite dans un espace social”. Elle est, ajoute-t-il, “une sensation psychologique qui prend valeur et signification à travers le milieu social environnant”.

## LES CHOIX THÉRAPEUTIQUES DES MÉDECINS TUNISIENS

Ayant défini ce qu’est la santé, nous avons demandé à chacun de nos interviewés de préciser les modes thérapeutiques qu’ils chercheraient à mettre en oeuvre pour reproduire ou maintenir un état de santé. Suite à la première question, les médecins se trouvent ainsi appelés à clarifier leurs perceptions et méthodes thérapeutiques. L’appréhension des médecins de la maladie et des modes de production à mettre en construction ne semble pas correspondre aux définitions conférées à la santé. Pour l’ensemble des sujets questionnés, la santé est souvent présentée comme une catégorie distincte de la maladie. En effet, si la santé, comme il a été rapporté dans une première question, paraît concerner l’individu ou son agir social, c’est un état, ou une sensation, exprimé par un acteur situé. Dans la définition de la maladie, c’est plutôt la santé qu’on évoque et celle-ci devient un objet que seuls les médecins sont capables de réaliser. Parce que la maladie serait une “entité objective et définissable”, les réponses obtenues mettent principalement en scène

les médecins et oublient les sujets malades. Avec leur maladie, les sujets semblent perdre la santé ainsi que leur capacité de dire et de juger. C'est pour cette raison d'ailleurs que dans la plupart des réponses avancées, les médecins privilégient l'approche curative et évacuent toute participation des malades dans la construction des démarches thérapeutiques. Pour les médecins tunisiens, recouvrer la santé c'est, en définitive, chercher à corriger les éventuelles altérations, et cette action de correction est de leur ressort.

## POUR LA MISE EN PLACE D'UNE THÉRAPIE CURATIVE

Pour la majorité des médecins (24 sur les 30 interviewés), la maladie est définie comme une "altération". C'est un dysfonctionnement, ajoutent-ils, "de nature essentiellement somatique" ; il est "biologiquement déterminé". Celui-ci "apparaît et est saisissable lors de l'action au quotidien", "lors des divers processus et des rapports sociaux". Une telle "anomalie se matérialise par une rupture entre les différents rôles normalement impartis et leurs mises en exécution". Ainsi, il y a maladie, répètent de façon plus ou moins similaire les 24 médecins, quand apparaît une "disjonction entre rôles attendus et exécutions faites". Et dans un pareil cas de désunion, "la thérapeutique à mettre en place est essentiellement curative". Pour pallier les dysfonctionnements, il y a lieu de mettre en place, précise un chef de service à l'hôpital Sahloul, "un ensemble d'ordonnances de correction, de prescrire des mesures susceptibles de permettre aux malades de retrouver leur équilibre et leur efficacité antérieurs". En cas d'anomalie, il y a lieu d'intervenir, de "régulariser pour retrouver l'état initial de bonne santé", ajoute un autre médecin de l'hôpital A. Othmana. Selon ces médecins, recouvrer la santé c'est en quelque sorte recouvrer la "normalité fonctionnelle", c'est "se rétablir" dans ses fonctions sociales ou professionnelles et pouvoir "reproduire" sans difficulté ou anomalie les pratiques habituellement en circulation dans le milieu. Pour plusieurs médecins, la "normalité", ce mot souvent repris pour signifier la bonne santé, est définie par référence à un ordre social, à un tout ambiant qui discrimine les "socialement corrects" des "autres", de ceux qui apparaissent comme "déviant". La maladie serait, dans cette approche d'analyse, une catégorie qui échappe à la volonté de l'individu. Elle est "socialement déterminée", elle est

extérieure. C'est l'autre, en l'occurrence le médecin, qui juge la fonctionnalité du "moi" et son état de santé, qui apprécie la "normalité" ou la "non-normalité" d'un mode d'être et d'agir.

Dans cette première perspective, le dysfonctionnement est fondamentalement somatique et est perçu à partir d'une "inefficacité" dans l'être et dans l'agir. Perçue comme une "fracture" entre le statut et le rôle, la maladie apparaît essentiellement fonctionnelle. Objectivée, elle est conditionnée par des règles de conduite et des canons extérieurs. C'est l'ordre social comme un tout supérieur et englobant qui juge et classe les comportements, détermine les déviations et leurs signes distinctifs et décide de la santé et de la non-santé. C'est aussi par référence à cet ordre transcendant qu'il y a choix et mise en œuvre des actions de régularisation. La thérapeutique à mettre en place serait en conséquence un ensemble d'ordonnances de correction, des mesures extérieures aux acteurs jugés malades. C'est ainsi que le rôle du médecin serait "correctif" et "normalisant". Sa principale mission est d'agir pour régulariser les comportements "inadaptés", pour reproduire la "conformité" et recouvrer une congruence "rompue". Et c'est "seulement aux médecins", détenteurs du savoir légal et de l'expertise reconnue, répètent en chœur les 24 médecins, que revient la responsabilité d'entreprendre les "correctifs" et les "réajustements appropriés". "Socialement et scientifiquement reconnus", les médecins sont les "grammairiens" du corps et de l'esprit, les contrôleurs de la "normalité socio-fonctionnelle".

Selon cette optique et suivant la logique des 24 médecins, l'hôpital serait un lieu de vérification de la normalité comportementale des individus, un système de contrôle et de correction qui cherche à instituer un ordre particulier de l'agir, une certaine normalité de l'être et du comportemental. Par la médicalisation et grâce à la main experte des médecins, on prémunit la société contre les "déviant", ceux dont les conduites et les attitudes sont jugées anormales, perverses ou simplement différentes. Par la médecine, on protège la société contre les fous et les dissidents, et grâce aux médecins, on maintient en état d'harmonie et d'équilibre les rapports sociaux et les fonctions. Parce qu'ils disposent de la compétence reconnue, les médecins ont pouvoir sur le corps et droit de regard sur la morale, sur la matière et la norme ; ils peuvent, en cas d'écart ou de nécessité, interner pour examen ou "surveillance"<sup>3</sup> ; bref, ils peuvent exercer "la violence légitime".

## POUR LA MISE EN PLACE D'UNE THÉRAPIE HOMÉOPATHIQUE

À l'opposé de cette approche principalement organiciste, trois médecins focalisent leurs réponses sur le caractère essentiellement subjectif et individuel de la santé et évacuent ce qui est "autre" que le "moi" dans sa formation et dans sa perception. C'est l'acteur qui définit, à partir de sa propre grille référentielle, ce qu'est l'état de sa santé, s'il est malade ou en bonne santé. De cette vision "subjective" de la santé découle une manière spécifique de procéder dans la production de soins et dans la mise en place d'un mode de fonctionnement au niveau de l'hôpital. En effet, si les premiers médecins semblent privilégier une approche organico-fonctionnaliste et appellent à la construction d'une approche de soins fondamentalement curative, ces trois médecins cherchent plutôt à "dé-médicaliser" la santé, à privilégier une "stratégie thérapeutique personnalisée" précise un médecin de l'hôpital Aziza Othmana. Dans cette voie d'analyse, les trois médecins semblent vouloir réhabiliter l'individu et sa manière de voir son état de santé et son "bien-être", "humaniser l'action thérapeutique" et autoriser l'acteur à participer dans l'élaboration de "ses propres solutions de correction".

C'est d'ailleurs dans cette perspective que les trois médecins rappellent la pertinence de l'approche "homéopathique" qu'ils citent comme exemple d'une "médecine efficiente et de coût abordable". L'homéopathie, c'est cette "action thérapeutique" qui se construit à partir des "réactions individuelles du patient" et qui tient compte de "ses prédispositions psychologiques" soutient un médecin de Sahloul. L'homéopathie "se base sur le respect des choix du malade comme une personne humaine qui dispose de son corps et qui doit, de ce fait, participer activement dans le processus thérapeutique", ajoute-t-il. "Contrairement à l'approche clinique classique", celle-ci interpelle la maladie comme une "sensation individuelle et psychologique". Pour ces trois médecins, "la médecine curative n'a pas pu réaliser avec satisfaction les objectifs escomptés". Ses coûts sont de "plus en plus élevés" et ses résultats sont "de moins en moins probants". La médecine actuelle "infantilise le malade", semble s'attaquer davantage aux aspects "biologiques et occulter toutes les autres dimensions, celles afférentes à l'humain, au social ou aux spécificités culturelles".

## POUR LA MISE EN PLACE D'UNE THÉRAPIE "MIXTE"

Au-delà de cette opposition entre les deux approches, trois médecins interviewés considèrent, quant à eux, que la santé n'est pas un produit de nature exclusivement sociale, ni de nature exclusivement individuelle. À l'interface de l'une et de l'autre visions, ces trois médecins appellent, plutôt, à la mise en co-action du curatif et du préventif en même temps. Pour un jeune médecin spécialiste en cardiologie à l'hôpital de La Rabta, "le maintien ou l'amélioration de la santé d'un individu dépend de son état d'humeur, de sa psychologie mais aussi de la drogue et des soins qu'on lui ordonne". Pour un autre médecin de La Marsa, l'état de santé d'un humain dépend de "plusieurs facteurs interliés". Il y a la "qualité de l'environnement", "son niveau de vie et ses conditions matérielles", mais aussi, "la qualité des services de soins offerts dans le milieu dans lequel il vit". Il faut "éviter deux écueils, précise un chef de service, une médecine outrancièrement spécialisée et une médecine exagérément dé-médicalisée". "Nous devons favoriser l'émergence d'une médecine intermédiaire qui, tout en évitant la médicalisation qui caractérise, présentement, la "médecine moderne", cherche à réhabiliter le malade comme acteur concerné par l'action thérapeutique qui lui est ordonnancée". "Il nous faut" une approche qui perçoive la santé dans ses "trois dimensions sociale, individuelle et médicale", ajoute ce dernier. Dans une telle perspective, le médecin serait, en même temps, un pourvoyeur de drogue, mais aussi, d'écoute et d'empathie.

Ainsi, dans cette troisième perspective, la santé n'est pas seulement la projection d'une représentation sociale, le produit d'un diagnostic médical ou d'une sensation individuelle, le fruit d'un système hospitalier ou d'un mode curatif, mais de l'un et de l'autre en même temps. La santé n'est ni de nature sociale, ni de nature individuelle ; elle n'est ni signe, ni symbole mais les deux à la fois. Elle dépend de plusieurs facteurs interliés, de nature psychologique et sociologique.

## LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

Pour en savoir davantage sur ces différentes approches (curative, psychologique et psychosomatique), et leur participation effective dans la reproduction de la santé, nous avons demandé à cinq médecins chefs de

service de nous “définir les principaux déterminants qui conditionnent, selon eux, la santé et affectent l’espérance de vie d’une population”. Après examen et délibération, les cinq médecins considèrent que les facteurs essentiels qui affectent et expliquent l’état de santé d’une population sont au nombre de quatre : la “qualité de l’environnement ambiant”, le “système de soins disponible”, le “style de vie mené par chacun” et le “capital biologique humain à la naissance”. Chacun de ces facteurs, soutiennent-ils, intervient, d’une manière plus ou moins déterminante, dans la sauvegarde et la formation de la qualité de la santé d’un individu ou d’une population. L’environnement et son état de pollution, le système hospitalier et son efficacité productive, le style de vie actif ou sédentaire du sujet considéré, et la “biologie humaine” conditionnent ensemble la trajectoire de l’état de santé d’un individu ou d’une population<sup>4</sup>. Pour cerner au mieux la représentation de chacun de ces facteurs et saisir son poids et sa portée, nous avons demandé aux 30 médecins rencontrés de nous spécifier d’une manière précise l’importance de chacun des quatre déterminants et de nous dire l’ampleur de sa “participation” dans “la production” de l’espérance de vie. Pour obtenir une plus grande précision, nous avons demandé aux différents interviewés d’allouer à chacun des facteurs retenus un pourcentage correspondant.

## LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ SELON LES MÉDECINS TUNISIENS

Dans notre développement précédent, nous avons relevé que, parmi les médecins interrogés, plusieurs semblent s’inscrire dans une approche thérapeutique organiciste. Pour vingt-quatre médecins, en effet, la santé est simplement perçue comme l’absence de maladie. Elle prend forme quand l’individu remplit “convenablement” et “normalement” ses fonctions sociales et organiques habituellement attendues. Quant à la médecine, son rôle fondamental est, ajoutent-ils, correctionnel et régularisant. Selon ces réponses, les médecins tunisiens seraient-ils, dans leur majorité, des “fonctionnalistes”, et privilégient-ils plutôt un “système de soins” curatif ? En effet, telles qu’elles sont formulées, les définitions proposées supposent une telle attitude et peuvent, a priori, laisser entendre une préférence pour la médecine organiciste. Une telle conjecture ne résiste pas cependant, à l’analyse, si nous tenons compte des réponses obtenues quand nous leur avons demandé “d’allouer des pondérations chiffrées

pour chacun des quatre déterminants essentiels qui conditionnent et favorisent la bonne santé”. En effet, dans leur affectation d’une pondération précise à chacun des quatre éléments qui déterminent la santé, les médecins tunisiens semblent nuancer significativement leurs premières réponses. La santé n’est plus un “attribut biologique” ; elle n’est pas non plus l’absence d’un “désordre” somatique. Bien au contraire, pour tous les médecins questionnés, la santé semble renvoyer, dans des proportions inégalement réparties, au système de soins en place, à la qualité de l’environnement, au style de vie et au capital biologique à la naissance. Aux yeux des médecins interrogés, le système de soins, à la base de toute la production curative, n’accomplit en définitive qu’un rôle parmi d’autres, un rôle qui paraît, selon le pourcentage des médecins interrogés, relativement facultatif et secondaire, puisqu’il ne contribue que de 25% seulement dans la production de l’espérance de vie. Pour l’ensemble des médecins rencontrés, la contribution moyenne pondérée pour chacun des quatre facteurs proposés dans la détermination de l’espérance de vie est la suivante :

<b>Biologie à la naissance</b>	=	<b>33 %</b>
<b>Style de vie</b>	=	<b>30 %</b>
<b>Système de soins</b>	=	<b>25 %</b>
<b>Environnement</b>	=	<b>12 %</b>

Ainsi, la qualité de la santé d’un peuple ou d’un individu n’est pas seulement fonction du système de soins mis en place mais bien plutôt, selon l’avis des médecins tunisiens, de la dotation individuelle en capital biologique à la naissance (33%), du style de vie (30%) et de la qualité de l’environnement physique (12%). Quant à l’infrastructure hospitalière et l’ensemble des actions de soins engagées, elles ne contribuent réellement que dans une proportion de 25%. Selon les 30 médecins questionnés, la qualité de la santé n’est donc pas tributaire de l’efficacité d’un système de soins, de sa technologie ou de la compétence de ses médecins. Elle est plutôt la résultante de plusieurs éléments extérieurs à l’hôpital et à la médecine. L’espérance de vie serait davantage (à concurrence de 75%) le fruit d’une dotation à la naissance, d’une manière de vivre au quotidien et de la qualité d’un environnement que de l’efficacité proprement dite d’un système de soins. Dans cette

répartition, la santé apparaît moins comme le produit d'un ordre curatif, qu'un ensemble de comportements thérapeutiques. Elle est essentiellement le résultat de la "qualité d'hygiène au quotidien", précise un médecin de Charles Nicolle, d'un "don de Dieu alloué à la naissance" rajoute un médecin de La Marsa.

Mais, si la production de la santé est ainsi perçue par les protagonistes mêmes du système de soins, la question qui se pose est de savoir pourquoi nous allouons alors autant de ressources et d'intérêts à un seul facteur de sa production et négligeons les trois autres facteurs qui, pourtant, participent jusqu'à concurrence de 75% au facteur de l'espérance de vie. En outre, si l'espérance de vie dépend de ces quatre facteurs réunis, pourquoi cherchons-nous souvent à interpeller l'étude de la santé d'une population seulement à travers les dépenses engagées dans le système de soins ? Pourquoi considérons-nous les médecins comme les principaux leviers du maintien et de la reproduction de la santé ?

La répartition des pondérations des médecins est approximative certes, mais suffisamment significative pour nous amener à réviser les choix opérés et probablement à réexaminer nos modes d'allocation des ressources. La Tunisie alloue, aujourd'hui, plus de 6%<sup>5</sup> de son produit intérieur brut pour faire fonctionner le système de soins. Et la question qui se pose est de savoir combien elle alloue pour améliorer l'environnement physique, le capital à la naissance ou la qualité d'hygiène quotidienne des individus.

## CONCLUSION

Au-delà de ces questionnements, l'enseignement que nous pouvons retenir de cette répartition, c'est que la santé, à la lumière de ses différents supports, n'est point le produit exclusif d'un système de soins. Elle est le résultat d'une multitude de facteurs (capital biologique, environnement, style de vie...) à effets variables et contingents, qui s'enchevêtrent les uns dans les autres et empêchent toute action d'élucidation visant à définir l'apport de chacun d'eux sur la production, ou le maintien de l'état de santé. Engagés l'un dans l'autre, les déterminants de la santé présentent, en effet, un enchevêtrement qu'on ne peut facilement démêler.<sup>6</sup>

La santé comme "état" échappe aux règles habituelles de quantification et aux principes analytiques et comptables de la mesure. Celle-ci se constitue à travers des références multiples et

hétérogènes et se forme à partir de la jonction de plusieurs facteurs dont on ne peut distinguer les actions spécifiques de l'un et de l'autre ou encore démêler précisément les causalités.<sup>7</sup>

Outre le flou et l'imbrication qui caractérisent les facteurs "déterminants", la santé, telle qu'elle est approchée par les médecins tunisiens, se présente sous une forme principalement duale : elle serait à la fois une sensation de bien-être individuel, mais aussi la traduction d'une représentation sociale. En effet, être en état de bonne santé renvoie souvent à l'acteur et à son idiosyncrasi. Par contre, avoir des problèmes de santé renvoie au système social ambiant, et la résolution de ces derniers se décide au regard de ses "normalités" fonctionnelles. Ainsi, la santé se présente comme un phénomène foncièrement dichotomique: tantôt elle est dépendante de l'acteur, tantôt du système social. Elle s'offre ainsi sous deux facettes mutuellement exclusives : subjective-objective, intrinsèque-extrinsèque, psychosociologique-biologique. Une telle dualité référentielle pose un problème de définition et rend difficile toute action visant à mettre en place un ordre de production cohérent et intégrateur. "Ni cause, ni effet, ni principe, ni conséquence", le processus de production des soins paraît, à plusieurs égards, se déployer dans l'ambiguïté et se dérober à toute détermination préalable.

Telle est la conclusion essentielle à dégager de la présente enquête. Pour les médecins tunisiens, la santé est un phénomène complexe. Parce que la santé est déterminée par quatre facteurs hétérogènes et entremêlés, l'arc thérapeutique se forme dans l'aléatoire et le mode de production de soins se développe dans la contingence. Le contrôle de l'appareil productif est aujourd'hui malaisé, ses dépenses aussi. Cependant, pour pouvoir résoudre ce dilemme et sortir d'un "statu quo impossible", il y a lieu, croyons-nous, de mener à terme deux actions d'intégration.

La première est cognitive, la seconde touche nos modes d'allocation des ressources. Par l'intégration cognitive, nous chercherons à rapprocher chez les acteurs concernés, en l'occurrence les différents corps médicaux mais aussi les gestionnaires et les "clients", leurs acceptions de la santé et leurs représentations, à réaliser une meilleure intercompréhension. Au delà de la dualité mentionnée, la santé serait à percevoir comme un phénomène "psychosomatique". Inscrite dans un procès de coalescence, la santé se forme dans le couplage et la réciprocité du psychosociologique et

du biologique, de l'ego, comme construit social situé dans un espace-temps, et du corps, comme matière ayant ses propres ordonnances. A l'interface du subjectif et de l'objectif, la reproduction de la santé doit faire appel en même temps à une meilleure compréhension des conditions humaines et des conditions biologiques. Pour Contandriopoulos (1997), la santé est à situer "entre les sciences sociales et les sciences de la vie".

La seconde intégration à opérer touche les modes d'allocation des ressources. Actuellement, la Tunisie alloue 6% de son budget public à son système de soins. Une telle charge financière est en augmentation continue pour des résultats enregistrés de moins en moins probants. Pour parer à cette situation paradoxale, il serait nécessaire de réviser nos allocations financières et nos priorités. Comme nous l'avons rapporté, pour l'ensemble des médecins interviewés, le système de soins n'est pas le seul facteur porteur de la santé mais d'autres déterminants comme le style de vie, la biologie à la naissance ou l'environnement favorisent son maintien et accroissent la possibilité de son accomplissement. Ainsi, la santé n'est point réductible au système de soins et en conséquence il serait légitime d'intégrer dans nos soucis budgétaires ses autres paramètres constitutifs. Dans nos politiques budgétaires, nous ne devons pas seulement nous occuper des malades mais aussi et surtout promouvoir la santé, par l'intégration des différentes compréhensions exprimées de la santé et par la prise en compte de l'ensemble des facteurs qui la conditionnent.

**Chiha GAHA**

## BIBLIOGRAPHIE

- Contandriopoulos, A.-P., *Réformer le système de santé : une utopie pour sortir d'un statu quo impossible*. Ruptures, 1, 1994, p. 8-26. *La santé entre les sciences sociales et les sciences de la vie*, 1997. Texte présenté à la Société Royale du Canada.
- Freidson, E., *La profession médicale*. Paris, Patot, 1984.
- Foucault, M., *Naissance de la clinique*. Paris, P.U.F., 1963.
- La Recherche, La santé et ses métamorphoses*. Supplément n° 281. 1995
- Mougeot, M., *Système de santé et concurrence*, Paris, Economica, 1994.
- Mustard, C., *Est-il possible de décider d'un ordre de priorité dans nos investissements dans les technologies médicales et autres programmes de santé ?* Sociologie et Sociétés, 2, 1996, p. 173-187.

## NOTES

- <sup>1</sup> Notre enquête sur une telle question serait, à notre connaissance, la première dans son genre en Tunisie. Demander à des médecins tunisiens de définir la nature de leur production, de dire leurs modes thérapeutiques et les déterminants de la santé seraient, d'après plusieurs médecins interviewés, des questions d'un "genre nouveau".
- <sup>2</sup> Notre enquête a été élaborée durant l'année 1996. Notre choix des sujets n'a pas respecté les règles statistiques de l'échantillonnage. Il s'est fait au gré des disponibilités des médecins rencontrés. Ces derniers exercent dans sept Etablissements Publics de Santé (E.P.S), six situés à Tunis et sa grande banlieue et le septième est à Sousse.
- <sup>3</sup> C'est d'ailleurs dans ce sens que Foucault écrivait que les cliniques et les maisons d'arrestation se rencontrent et se complètent. Toutes les deux, grâce au médecin-magistrat, visent la sauvegarde de la "normalité" et la reproduction de l'ordre social ambiant (Foucault 1963).
- <sup>4</sup> Trois de ces médecins sont de l'hôpital Charles Nicolle et deux sont de l'hôpital de La Marsa. Nous signalons, à ce sujet, que les déterminants retenus correspondent à ceux mentionnés dans la littérature spécialisée. (Voir Mougeot 1994).
- <sup>5</sup> Ce taux est actuellement de 6,2%, soutient le Ministre de la Santé Publique lors de la réunion du Conseil Supérieur de la Santé tenu à Tunis le 7/3/1998.
- <sup>6</sup> Nous remarquons par ailleurs que les réponses des médecins quant à l'effet de chacun des quatre facteurs retenus présentent des écarts symptomatiques. Alors que pour un chef de service à l'Ariana, c'est le capital biologique à la naissance qui détermine jusqu'à 60% de l'espérance de vie d'un individu, pour un autre médecin du même service, ce facteur ne contribue que de 15% seulement et c'est le système de soins qui semble jouer, à ses yeux, le plus grand rôle. A celui-ci, il alloue un taux de 35%, alors que pour son chef de service, ce dernier facteur est perçu comme insignifiant ; il ne participe que dans une proportion de 10%...

<sup>7</sup> C'est d'ailleurs en raison de cet état d'embrouillement et de la nature ambulatoire de l'effet de chacun des facteurs sur la santé que les acteurs du système de soins, en l'occurrence les médecins mais aussi les juxtamédicaux et les paramédicaux, peuvent se soustraire aux ordonnances du contrôle et de l'anticipation et échappent à toute conformation rigoureuse de l'agir. Parce qu'on ne peut pas leur définir un mode comportemental assis sur des règles systématiques ou sur des procédés d'exécution stables et permanents, l'arc thérapeutique se construit actuellement dans les hôpitaux tunisiens dans l'aléatoire et sa trajectoire se développe dans l'incertitude.

# LA REFORME ET SES USAGES

## *Perspectives marocaines*

*Ce texte est un appel à contributions pour le colloque organisé par CESHs et la fondation Abderrahim BOUABID dans le cadre de "l'année du Maroc", et dont le comité d'organisation est composé par: Nourredine EL AOUI (Dpt. d'économie, Univ. Mohammed V), Myriam CATUSSE (CESHS), Abdellatif FELK (IURS), Halima FERHAT (Centre d'études africaines), Pascal GARRET (CESHS), Arabi JAIDI (Fac de Droit, Univ. Mohammad V), Mohamed LAYADI (Univ. Hassan II), Driss MANSOURI (Fac. Des Lettres de Fès), Mohamed NACIRI (IAV Hassan II), Hassan RACHIQ (Univ. Hassan II), Alain ROUSSILLON (CESHS), Abdallah SAAF (Fac de Droit, Univ. De Mohammedia), Abdelahad SEBTI (Univ. Mohammed V) Mohammed TOZY (Fac. De Droit, Univ. Hassan II).*

Au Maroc comme ailleurs, la visée de "réforme de la société" est plus que jamais à l'ordre du jour, ce qui pose d'emblée la question de cette récurrence et de l'extension de ses champs d'application. La réforme est, à un premier niveau, un ensemble de *pratiques* visant à améliorer les performances de l'État ou de toute autre forme de pouvoir institué, sur la société ou tel ou tel de ses secteurs, quelles que soient par ailleurs les incitations, internes ou externes, à la mise en œuvre d'un tel projet. A un second niveau, il s'agit aussi du *débat* qui s'instaure entre différents protagonistes quant aux objectifs mêmes qu'elle poursuit, et quant aux moyens les plus appropriés de sa réussite, débat dans lequel les parties en présence peuvent diverger

sur les réponses à apporter mais s'accordent sur les questions posées. La réforme peut être aussi, à un deuxième degré analytique, une *grille de déchiffrement* mobilisée pour manifester la relation entre ces *pratiques* et ce *débat*, en identifier les protagonistes et mettre à jour les intérêts "objectifs" dont ils sont porteurs. En nous situant à l'articulation de ces trois niveaux de réalisation de la visée de réforme, nous nous proposons de tenter de saisir celle-ci dans une double perspective.

Tout d'abord, dans une perspective diachronique ou historique, nous nous interrogerons sur la récurrence même de cette visée pour tenter de rendre compte de la permanence et des recompositions d'une thématique porteuse du sens du vivre-ensemble aux différents moments de son activation. D'autre part, dans une perspective synchronique, il s'agira d'identifier les registres, théâtres, acteurs, réalisations de la réforme et la façon dont, par sa visée même, elle institue la société comme un tout et comme son objet.

A titre d'hypothèse de travail et sous bénéfice d'inventaires, on peut proposer de caractériser la visée réformatrice par un certain nombre de traits. Aux différents moments où cette visée est activée, elle engage l'actualisation ou la réactualisation du pacte fondateur aux origines du lien social ; visée prospective appuyée sur une rétrospective, elle engage surtout une qualification du présent et l'élucidation du sens du cours des choses et de l'Histoire qui confronte

de façon “cyclique” la société à la nécessité de sa propre réforme. Dans les différents secteurs ou registres de sa mise en œuvre, la visée réformiste engage une articulation spécifique du savoir et de l’action, du sens et des valeurs, qui désigne l’exigence identitaire de fidélité au Soi comme principal critère d’évaluation des “performances des acteurs sociaux”. La visée réformiste se pose en s’opposant à ce que l’on pourrait désigner comme des ordres alternatifs de légitimation/illégitimation qui engagent la relation du soi à l’universel : dans le passé, la réforme coloniale, mise en œuvre d’une auto-proclamée “mission civilisatrice” ; après l’indépendance, les modèles importés de “rattrapage civilisationnel” ; dans le présent, les démons de la société et de l’identité elle-même, confrontées aux exigences de la “mondialisation” et aux dérives de la “post-modernité”.

## UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE : LA RÉFORME À TRAVERS LES ÂGES

Une périodisation “classique” de la réforme tend à s’imposer, en dépit d’une historiographie encore très fragmentaire, qui distingue trois phases : le XIXe siècle, le Protectorat et l’Indépendance, auxquelles une quatrième vient s’ajouter, depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, avec la mise en œuvre d’un PAS (plan d’ajustement structurel) et la “libéralisation” de l’économie marocaine en préalable à sa “mise à niveau”, avatar le plus contemporain de la réforme. L’histoire qui s’écrit dans la logique de cette périodisation est celle d’une succession d’échecs, de blocages, d’impasses, de crises : le Protectorat apparaît comme la conséquence de l’échec des tentatives de réformes menées par le *Makhzen*, échec lui-même imputable à l’emprise du traditionalisme sur les élites marocaines, en particulier religieuses - sans que les causes d’une telle attitude soient pour l’essentiel analysées -, et la genèse du mouvement nationaliste est présentée comme une conséquence de l’échec - sans doute inéluctable, encore faudrait-il préciser non pas tant *pourquoi* que *comment* - du projet lyautéen ; la mise en œuvre de l’ajustement structurel et les exigences de la mise à niveau - dont tout le monde peut anticiper les sévères implications sociales - sont présentées comme la conséquence de l’échec du projet développementaliste des années 1960 et 1970, et le moindre paradoxe du cours des choses et de l’Histoire au Maroc n’est pas que ce soient précisément les partis hérités et héritiers du Mouvement national qui doivent

en assumer la mise en œuvre depuis l’alternance de janvier 1998. A chacune de ces phases, la “contrainte externe” apparaît déterminante, soit que la pression des intérêts européens, en position de force, fasse échouer les réformes entreprises par le *Makhzen* - mais John Drummond-Hay n’eut de cesse, dès les années 1850, de persuader le Sultan de la nécessité des réformes, en cela précurseur de Lyautey... et de la Banque mondiale -, soit que la société marocaine rejette les réformes qui lui sont imposées de l’extérieur au bénéfice par trop flagrant de la puissance coloniale - c’est pourtant au moment où se cristallise le discours nationaliste dans sa forme “moderne” que s’accomplit, de façon significative, la percée culturelle française -, soit encore que la perspective d’une ouverture du Maroc - voulue autant que subie - aux logiques de la globalisation et de la mondialisation rende inéluctables les épreuves de la mise à niveau. Sans prétendre remettre en cause ces registres de justification qui conservent une incontestable pertinence psychosociale et politique, ce dont il pourrait s’agir ici serait de tenter de saisir les enjeux de la réforme du point de vue de leur mise en représentation, en tant qu’objets de débats et de systèmes d’action indissolublement politiques, religieux, moraux, économiques, culturels...

D’une part, aux différents moments où la réforme est à l’ordre du jour, on dressera une typologie des logiques et systèmes d’action “réformistes” engagés dans les différents secteurs de l’Etat-*Makhzen* et de la société dont il s’agit tout à la fois de préciser comment ils font système et d’en identifier les protagonistes. Au XIXe siècle, il s’agissait de l’armée, de la fiscalité, du statut des minorités religieuses..., dans un contexte de réinstitutionnalisation et de réorganisation du pouvoir makhzenien à la fois encouragées et contrariées par les puissances européennes. Durant le Protectorat, on voit apparaître l’urbanisme, l’hygiène, les communications, les structures économiques, dans un contexte où le Protectorat légitime son intervention au nom de la réforme mais où sa politique réelle tend à figer le *Makhzen* et les valeurs et les hiérarchies de la société traditionnelle. Après l’indépendance, le gouvernement d’Abdallah Ibrahim, met le “changement” - et non la réforme - à l’ordre du jour, réforme agraire, mise en œuvre de politiques sociales, marocanisation des différents secteurs de l’économie et de la société, débat constitutionnel..., dans un contexte où ce qui est en question, c’est la structure même du champ politique. Depuis le début des années 1990, certaines réformes sont lancées (justice, enseignement, législations économiques), dans un contexte de désengagement de l’Etat de la sphère économique et de mondialisation.

Il convient d'autre part de dresser une typologie des positionnements réformistes, saisis du point de vue des stratégies et des trajectoires des acteurs qui s'y engagent et du point de vue des institutions qu'ils mobilisent. Ainsi, il nous faut examiner la visée salafite, notamment en relation avec la réforme des institutions religieuses (Karawiyin) et à la critique des logiques confrériques. Mais aussi, l'émergence de nouvelles attitudes cognitives et de nouveaux dispositifs heuristiques qui engagent tout à la fois la réévaluation du *turâth*, constitué comme tel, et l'appropriation de légitimités alternatives dont il s'agirait de préciser les cheminements (Lumières, *islâh* proche-oriental...). Enfin, nous devons prendre en compte la structuration de la mouvance nationaliste, où les positions se différencient en fonction des hiérarchisations de priorité entre réforme et indépendance et des méthodes préconisées pour mettre en œuvre l'une et l'autre.

De l'un et l'autre points de vue - celui d'une topologie des registres de la réforme et celui d'une typologie des positions identifiables comme réformistes -, ce qu'il s'agit d'interroger, ce sont les permanences et les recompositions de la visée réformiste : d'une part, aux différents moments, tenter de saisir la façon dont s'institue et se recompose l'unité du débat sociétal, communauté d'un rapport au sens et d'un rapport à l'agir dont la visée de réforme constitue une expression privilégiée ; d'autre part, tenter de rendre compte de la façon dont des systèmes de représentation articulés par cette visée sont susceptibles de se transposer en systèmes d'action, systèmes de pratiques et de positionnement visant à inscrire la réforme dans le cours des choses et de l'histoire.

## RÉFORME ET POLITIQUE

Dans la perspective de la science politique, construire la réforme comme objet et/ou catégorie d'analyse implique d'interroger le processus de réforme dans son historicité même, en se plaçant d'un double point de vue : la façon dont s'articulent et se recomposent, aux différents moments évoqués dans ce qui précède, le jeu des institutions, la mobilisation des ressources disponibles et les rapports de forces en présence ; mais aussi la façon dont ceux-ci sont *nommés* par les protagonistes et les *disputes* dans lesquelles ils s'inscrivent. Au confluent de ces deux niveaux d'interrogation, la représentation dominante du processus de structuration d'un champ politique "moderne" dans les pays soumis à la tutelle coloniale,

en général, et au Maroc, en particulier peut être résumé en une série de propositions :

- *la structuration nationaliste du champ politique moderne*, dont les protagonistes empruntent au colonisateur les modes d'action et les représentations qu'ils retournent contre lui.

- *la structuration oppositionnelle du champ politique* : l'opposition au pouvoir "indigène", État sultanien ou khédivial, *Makhzen* ou *Beylik*, redouble ou, dans le cas du Maroc, prolonge l'opposition à la mainmise coloniale, opposition à l'État en tant que dominé, relais "objectif" de la colonisation et, en tant qu'État autocratique, principal obstacle à l'autonomisation d'un champ politique moderne/nationaliste.

- *le champ politique se constitue à travers la confrontation de légitimités proprement politiques*, identifiables à des "doctrines" (libéralisme, socialisme...) et à des systèmes de pratiques (élections, débat partisan, séparation des pouvoirs...), d'une part, *et de la légitimité religieuse*, identifiée au magistère spirituel et moral des oulémas, de l'autre, confrontation dont la récurrence constituerait la spécificité même du politique en Islam.

- *la constitution du champ politique moderne est identifiée à l'émergence des "classes moyennes"*, elles-mêmes identifiées à un système de "rôles" qui les font exister, pour l'essentiel au service et dans l'orbite de l'État, c'est-à-dire, aussi, dans la coupure d'avec les "masses", voire, tant que celle-ci prévaut, à l'interface avec la colonisation.

Plutôt que de prétendre infirmer ou valider ces propositions, l'objectif assigné à la réflexion pourrait être précisément de tenter de montrer comment elles font sens et comment elles participent du processus de structuration dudit champ politique "moderne". Pour cela, il faut d'une part, tenter de saisir comment se structure un champ politique dans le processus de passage de l'empire chérifien au régime colonial, puis de celui-ci au Maroc indépendant, c'est-à-dire d'interroger la relation entre réformisme et nationalisme - à différencier d'un pur et simple "patriotisme" - saisis non pas tant comme doctrines ou comme idéologies que comme configurations de l'agir politique. Il pourrait s'agir, en particulier, de s'interroger sur la construction des rôles d'intermédiation sociale telle qu'elle s'opère dans l'articulation et la compétition de systèmes d'action "réformistes" et "nationalistes", entre élites et société, entre Soi et l'Autre. Nous devons aussi questionner les modes de gestion matérielle et symbolique de *la compétition entre des intérêts de niveau local ou catégoriel et ce qui se présente comme l'intérêt*

*général*, saisis du point de vue du *sens de la justice* à l'œuvre dans les différents registres ou sphères de la pratique sociale - économie, moralité, débat culturel... - et du partage qu'ils délimitent entre conflits légitimes et illégitimes (par exemple tribu/nation, Arabes/Berbères...).

D'autre part, nous devons tenter de saisir comment le projet de réforme est inscrit dans le fonctionnement "normal" du système politique marocain aux différents moments où celui-ci se recompose à travers la compétition/coopération de formules de légitimité concurrentes, c'est-à-dire interroger la relation entre "réforme" et "politique" en se demandant si peut être identifiée, aux différents moments de l'histoire marocaine, une formule spécifiquement réformiste du *passage au politique* :

- avant la colonisation, avec la restauration des performances de l'appareil makhzien par la cooptation de nouveaux acteurs/intérêts et la mise en œuvre de nouveaux systèmes d'action vs. réforme salafite

- sous le Protectorat, qui nous fournit le contre-paradigme d'une réforme imposée de l'extérieur par l'altérité coloniale

- après l'indépendance, où la mise en œuvre d'une réaffirmation politique de l'identité nationale est articulée autour de la monarchie

- depuis le début des années 1990, où le "consensus" en préalable à la "mise à niveau".

## TRAJECTOIRES ÉCONOMIQUES : RÉFORME, AJUSTEMENT, MISE À NIVEAU

Dans le Maroc des années 1990, la réforme a nom "mise à niveau", représentation d'un processus holiste qui s'inscrit, à travers l'"ajustement structurel" et la "libéralisation" dans la logique de la "nouvelle orthodoxie du développement". D'un point de vue rétrospectif, le consensus qui prévaut sur la scène politique "formelle" - indépendamment des arrière-pensées et des divergences d'interprétation des uns et des autres - quant à la nécessité de sa mise en œuvre, constitue le point d'aboutissement de la recombinaison des paradigmes successivement mobilisés pour rendre compte du processus de production-reproduction de la société marocaine depuis son entrée, contrainte et forcée, dans l'ère moderne en même temps qu'une interprétation de la dialectique historique qui vient rendre aujourd'hui la réforme inéluctable, une dialectique dont on peut caractériser sommairement les différents moments et la "ligne de fuite".

Tout d'abord, le moment où le paradigme de la construction nationale développementaliste, contre la dualisation des espaces socio-économiques induite par la réforme coloniale, incarne le projet holiste d'une réforme par le haut de la sphère sociale-économique : marocanisation de l'appareil de production mis en place par la colonisation et mise en œuvre d'une économie sociale à vocation redistributive.

Ensuite, l'échec *politique* de cette visée développementaliste-sociale, qui ouvre la voie à la consolidation de logiques néo-patrimoniales tendant d'une part, à reproduire la dualisation des espaces socio-économiques hérités de la colonisation, et, de l'autre, à structurer sur un mode clientéliste les relations entre l'Etat, dépositaire de l'intérêt public, ce qui se traduit par de multiples interventions dans la sphère économique, et les intérêts privés, relations arbitrées "en dernière instance" par le *Makhzen*.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'ajustement structurel et la "libéralisation" de l'économie, qui correspondent à une prise de conscience des dysfonctionnements du "modèle" néo-patrimonial, sous la double pression d'une contrainte interne - aggravation des déficits et montée de l'insatisfaction sociale - et des nouveaux paramètres de la contrainte externe - partenariat avec la CEE, logique de la "globalisation".

Enfin, la "mise à niveau" se présente comme la relance consensuelle d'un projet holiste de réforme de la société, mais cette fois-ci qui engage la "société civile", et qui présuppose qu'il existe, précisément, un "niveau" objectif auquel doivent se porter, individuellement, l'ensemble des acteurs de la sphère sociale-économique.

Au point d'aboutissement de cette dialectique historique, la question qui semble devoir s'imposer à l'ensemble des observateurs a trait aux *continuités* ou aux *ruptures* dont elle nous fait témoins, le point crucial, du point de vue de la structuration de la visée de réforme, étant que cette succession de moments peut faire l'objet, selon le point de vue auquel on se place de deux lectures inverses, "continuiste" et "discontinuiste" - en schématisant, recombinaison des systèmes d'emprise d'intérêts toujours déjà présents et qui ne font que s'adapter aux exigences changeantes de la contrainte interne/externe vs. émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux systèmes d'action qui mettent à profit les évolutions de ladite contrainte pour imposer de nouvelles règles du jeu. Sans ambitionner de trancher entre ces deux lectures, sans doute non exclusives l'une de l'autre, l'objectif pourrait être, encore une fois, de se demander sur quels terrains et

dans quelles logiques elles font sens en tant qu'articulations cardinales des débats en cours. Il ne saurait être question pour nous de passer en revue tous les "chantiers" de la réforme ouverts ou à ouvrir dans les différents secteurs de l'économie et de la société marocaine dans la perspective de sa "mise à niveau", et pas même, ou pas directement, les implications de l'alternance politique du point de vue de la mise en œuvre. Plutôt, dans le prolongement des remarques qui précèdent, trois lignes de réflexion pourraient être retenues, qui visent, encore une fois à éprouver l'hypothèse d'un parallélisme ou d'une homologie des situations vécues par le Maroc aux différents moments où la problématique de la réforme y a été à l'ordre du jour.

Il s'agit de pointer l'émergence de "pensées de la réforme", systèmes de représentations et identification de stratégies qui s'attachent à énoncer la nécessaire globalité des réformes et la relation du tout aux parties. Dans la sphère sociale-économique, nos interrogations pourraient se concentrer sur *l'émergence d'acteurs et d'intérêts spécifiquement réformistes* : des *umanâ* et des *tujjâr* aux administrateurs coloniaux, des *managers* d'Etat à l'"entreprise citoyenne", des corporations au syndicalisme de combat et au "dialogue social". Il pourrait s'agir, en même temps que d'identifier les acteurs sociaux aux "avant-postes" de la réforme, d'interroger la façon dont les stratégies et les logiques qu'ils mettent en œuvre combinent et composent différents systèmes d'enjeux indissolublement économiques, politiques et sociaux qui désignent tout à la fois leurs *compétences* et les *registres de légitimité* qu'ils revendiquent. *La relation public-privé*, sera saisie du point de vue du rapport à la propriété des moyens de production : de la patrimonialisation makhzenienne-tribale à la propriété privée de la terre, entre secteur colonial et secteur indigène ; de la socialisation des moyens de production, effective ou revendiquée aux arbitrages des marchés. Il pourrait s'agir d'interroger, *dans le même mouvement*, la façon dont s'opère la mise en représentation de l'intérêt général et les objectifs assignés à la réforme et leurs transpositions "sectorielles" : réforme de la fiscalité, de la justice, réforme sanitaire ou de l'enseignement..., qui identifient les *conditions non économiques de la réforme économique*.

Les recompositions des rôles assignés à l'Etat, saisis du point de vue de l'articulation de la sphère politique et de la sphère économique, s'analysent en un *processus de différenciation et d'autonomisation* (relative) de l'Etat proprement dit, en tant qu'instrument de la mise en œuvre de "politiques

publiques" dont les objectifs s'énoncent en termes de réformes, et du *Makhzen* en tant que système d'emprise des élites dominantes sur l'économie et la société voué à préserver les conditions de sa propre reproduction : stabilisations institutionnelles, formalisations des compétences et des prérogatives, codification des compétences... vs. recompositions des modes informels de répartition des ressources et de l'autorité. D'autre part se recomposent les modes d'accès à la sphère politique des différents acteurs et intérêts en présence, saisis du point de vue de la mobilisation des ressources disponibles, et sont mises en œuvre de nouvelles stratégies de mobilité sociale et de nouveaux systèmes d'action collective : de l'entrée en *siba* à l'allégeance conditionnée ; de l'investissement dans l'éducation à la revendication de nouveaux droits ou au passage à l'action partisane ou associative...

A l'heure de l'aggiornamento des relations avec l'altérité occidentale, et alors que le partenariat avec l'Union Européenne est aujourd'hui présenté comme inéluctable et que ses conséquences économiques et sociales s'annoncent drastiques, on pourrait s'interroger sur les recompositions de l'image de l'Occident aux différents moments où la visée de réforme est à l'ordre du jour en même temps que sur son statut dans les discours dont celle-ci fait l'objet. Il pourrait s'agir d'identifier des modes de saisie et de qualification, positives ou négatives, de l'altérité occidentale - rôles, intérêts, objectifs, avoués ou occultes, vertus...-, en même temps que les effets de regards croisés entre le soi et l'altérité. On pourrait aussi s'interroger sur la façon dont sont qualifiées les interactions entre les parties en présence, et en particulier sur la façon dont s'énoncent, à travers les partages entre interactions légitimes ou acceptables et celles qui ne le sont pas, les termes de l'accès du Maroc au "progrès" et à la "civilisation", par la suite renommés "développement" avant que l'on ne parle de "modernité" et, bientôt, à la "post-modernité" en marche.

◆ ‘ABD AL-JAWÂD Yâsîne, *as-Sulta fî al-islâm. Al-’Aql al-fiqhî as-salafî bayn an-nass wa at-târîkh.*, (*L’Autorité en Islam. La raison juridique traditionaliste entre le Texte et l’Histoire*). Beyrouth-Casablanca, al-Markaz ath-thaqâfî al-’arabî, 1998, 349 p.

À la suite de bien d’autres intellectuels arabes mais aussi de chercheurs occidentaux, l’auteur, constitutionnaliste et politologue égyptien, se propose d’examiner, ce que nous appellerions les *fondements théoriques du droit public islamique*. Il faudrait dire, pour être plus juste, les *fondements de l’autorité en islam*. Autrement dit, ce qui, dans ce système religieux canonique, fonde et justifie l’État, les formes qu’il



prend et les prérogatives données pour siennes dans la vie publique des sociétés musulmanes. Comme dans tout système religieux à portée universelle, le Texte a toujours été considéré en Islam comme intangible, parce que de valeur sacrée, y compris comme source de droit, public ou privé. Ce que l’auteur se propose de faire, c’est de relire le(s) Texte(s) relatif(s) à l’autorité (*Sulta*), à la lumière critique de l’histoire. Pour lui, en effet, aucune doctrine particulière de l’autorité, et partant aucune forme historique de l’État, n’ont été fondamentalement définies par l’*islam-corpus sacré*. Bien au contraire, c’est l’histoire qui les a formées et qui en a doté, sous diverses formes, l’*Islam-culture historique*. De plus, l’histoire de l’Autorité n’a pas peu contribué à la formation du Texte, reçu comme originel par la raison juridique traditionaliste (*figh salafi*). D’où une interpénétration constante et constamment mouvante des sources sacrées et de leur histoire. D’où également cette exigence critique et méthodologique : questionner le corpus à la lumière de son histoire, lire l’histoire en gardant à l’esprit la nature du projet qui la fonde. L’auteur s’emploie à cette tâche éminemment critique en trois chapitres denses, dont le troisième, cœur documentaire et argumentaire de son entreprise épistémologique, apparaît comme un peu trop ambitieuse. On regrettera l’absence d’une bibliographie qui aurait présenté, même sommairement, les sources essentielles de la pensée politique arabo-islamique et qui aurait fait le point, pour les arabophones, sur quelques études historiques.

◆ Jacques Berque, *La Méditerranée, Le Haut-Atlas*, Textes de J. Berque, M. Garrigues-Cresswell, G. Jolly, B. Lecestre-Rollier, Etudes réunies par C. Bromberger et B. Nouvel, Aix-en-Provence, Publications de l’Université de Provence, 1997, 92 p.

Que reste-t-il de l’idée méditerranéenne au moment où cet *espace d’une mémoire grandiose* est, lui aussi, submergé par *l’évolution d’un monde entraîné par l’aventure ultime de la révolution industrielle* ? Il faudrait, pour rendre compte de cette *conjugalité furieuse* entre le nord et le sud, recourir à une dialectique qui saisiserait simultanément les histoires et les géographies méditerranéennes pour nous révéler



la teneur de ce “lac du sens” qu’est restée cette mer commune jusqu’à la révolution industrielle. Par la connaissance, le progrès et la solidarité, il est possible de faire à nouveau de la Méditerranée un *champ sémantique et le champ d’un projet en commun*. La conférence que prononça Berque dans les locaux du laboratoire d’Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (l’actuel

IDEMEC) a pris une dimension particulière. L’orientaliste devait en effet disparaître peu après, et ce volume s’offre comme un hommage à sa mémoire. Les textes qui accompagnent celui de Berque ont en commun de prendre leur inspiration du Haut-Atlas, qui fut le lieu de cette brillante monographie qui laissa bien peu de l’existence des Seksawas dans l’ombre. De la logique du contrat qui enchâsse les existences avec tout autant de force et de liant que les appartenances lignagères, aux terroirs et à ce qu’ils nous racontent de ce monde berbère et montagnard, l’élucidation de cette organisation sociale est confrontée à un paradoxe. En effet, à la rigueur du maillage de l’espace comme des existences, semble répondre la fluidité des territoires et des identités. Mais l’observation de ce qui “est” ne doit pas nous faire oublier ce qui “est possible” : les sauts identitaires comme les enjambements spatiaux font partie du fonctionnement d’une société susceptible de se replier sur le village ou de s’étendre à l’empire. C’est dans cette constatation de cet aspect dynamique des espaces sociaux au Maghreb que réside un des principaux enseignements de Berque, celui d’un *inégal déploiement des exercices collectifs*.

◆ **BILQIZI 'Abd al-'Ilâh, *al-Khitâb al-'iqlâhî fî al-Maghrib : al-takwîn wa-l-maçâdir*, (Le discours réformiste au Maroc : construction et fondements).** Beyrouth, Dâr al-muntakhab al-'arabî, 1997, 232 p.

La réforme ('islâh') dans le monde musulman est-elle une pratique propre au XIX<sup>ème</sup> siècle ? Chaque fois que l'on s'éloigne des fondements de l'islam, que l'*ijtihâd* fait défaut et que se répandent l'imitation (*al-taqlîd*) et les déviations (*bida'*), la réforme s'impose. Elle est une nécessité sans cesse à l'ordre du jour pour une régulation de la pensée islamique avec la société. Il en est ainsi avec des penseurs comme al-Ghazâlî et Ibn Taymiyya dans le



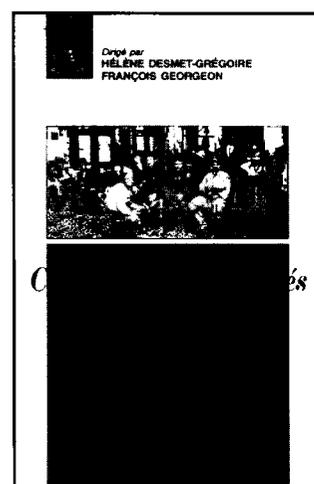
passé, et avec les réformistes (*muslih'in*) al-Afghânî, Mohamed 'Abdû, al-Mahdî, al-Sanûsî, al-H'ajwî, Abî Shu'ayb al-Dukâlî et d'autres encore à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Dans une perspective diachronique, l'ouvrage tente d'analyser le discours réformiste moderne marocain, dans la première phase de sa constitution, avant sa politisation par le

mouvement nationaliste des années trente. La périodisation de l'historiographie de ce discours distingue deux générations de réformistes, correspondant à deux phases de la période 1844-1918 : celle d'al-Nâçirî, et celle de al-H'ijwî. Le temps de la première est marqué surtout par l'échec des tentatives des réformes menées par le Makhzen, celui de la deuxième par la mainmise étrangère sur la souveraineté marocaine. La contrainte externe est chaque fois déterminante de l'échec des réformes. Avec la première génération, les réformistes soutiennent l'action menée par le Makhzen pour restaurer les performances de l'appareil étatique (en l'occurrence l'armée) et pour mettre en place de nouvelles structures administratives et fiscales. Avec la deuxième, ils oscillent entre le soutien du Makhzen et l'acceptation du fait accompli imposé par l'ordre colonial. Pris en charge surtout par les élites religieuses ('*ulamâ'*'), le discours réformiste au Maroc tend à donner à la modernité un contenu plutôt fondamentaliste. L'emprise du traditionalisme sur les élites marocaines semble se perpétuer dans le discours nationaliste des années trente du XX<sup>ème</sup> siècle.

◆ **Cafés d'Orient revisités**, H. Desmet-Grégoire et F. Georgeon (dir.), CNRS éd., Paris, 1997, 228 pages.

Le café en Orient fait partie de l'imagerie obligée des voyageurs occidentaux depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. Décrit comme un lieu où se pratiquait cette forme particulière du comportement humain qui consiste justement à ne rien faire, le café apportait à la fois l'image et la preuve de la rédhitoire oisiveté des populations. Jouer au tric-trac, écouter des histoires merveilleuses, fumer le narguilé... bref, attendre avec une patience non moins orientale que la journée se passe



dans la plus pure des paresse, voilà ce que l'on pouvait apprendre du mode de vie des orientaux à travers les mots des voyageurs venus d'Europe. Les auteurs réunis dans cet ouvrage collectif, ont saisi l'occasion de pénétrer les sociétés en question par ces mêmes cafés, mais cette fois-ci, avec les outils scientifiques *ad hoc*. Le plan de l'ouvrage nous propose un parcours

intellectuel qui, partant d'Istanbul au XVI<sup>ème</sup> siècle et passant par Salonique, Le Caire, Alep et Damas, nous conduit jusqu'en Iran puis au Maghreb contemporain. Un tel programme a le mérite d'ouvrir un écheveau de pistes passionnantes. L'ouvrage aborde le champ historique, relatant les vicissitudes de la lente introduction du café puis sa diffusion auprès de populations toujours plus larges. Le champ religieux est aussi étudié, avec les discussions âpres autour de la licéité du café au XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> qui allèrent jusqu'à son interdiction pure et simple et à l'exécution des contrevenants. Une optique sociologique n'oublie pas d'aborder les processus de diffusion de cette pratique dans des milieux quasi exclusivement masculins, qui brise les barrières sociales, ouvrant des formes de sociabilité nouvelles. L'ouvrage retrace aussi la construction d'édifices dans des quartiers et selon des logiques fonctionnelles propres. Voici au final un livre qui se place dans une logique anthropologique et culturelle, qui examine un ensemble de pratiques, d'outils et de savoir-faire s'illustrant dans l'apparition de nouveaux métiers, de nouveaux rituels quotidiens, d'activités de plaisirs, de loisirs et de création culturelle, littéraire notamment.

◆ **Économies du Maghreb : l'impératif de Barcelone**, sous la dir. de Abdelkader Sid Ahmed, Paris, CNRS Éditions, 1998.

Dans la profusion actuelle d'articles, de livres et de "littérature grise" sur le *partenariat euro-méditerranéen*, cet ouvrage collectif coordonné par Sid Ahmed contraste par sa rigueur scientifique et l'étendue des aspects traités. En effet, les auteurs ne se limitent pas à la dimension purement économique, mais s'interrogent également sur les retombées sociales, politiques et culturelles des accords de libre-échange entre l'Union Européenne et les pays du Maghreb. Loin de considérer ces nouveaux accords comme une panacée, ils établissent



un bilan critique des situations maghrébines dans les différents secteurs, avant de mettre en lumière les principaux enjeux et les perspectives à venir. Aussi, partent-ils d'un constat relativement pessimiste contrastant avec les propos euphoriques des politiques et de certains experts internationaux : *les tentatives affirmées de construction d'économies autonomes et diversifiées post-coloniales n'ont*

*guère changé fondamentalement la nature des rapports et de la division du travail entre les deux rives. Plus que jamais le Maghreb dépend de ses voisins du Nord.* Les plans d'ajustement structurel, adoptés par les États maghrébins au milieu des années quatre-vingt ont contribué à accroître les difficultés, accélérant le processus de périphérisation du Maghreb par rapport à l'Europe : *la mise sous tutelle financière successivement du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, aggrave encore cette situation en subordonnant les objectifs de développement au rétablissement des grands équilibres macro-financiers.* Pour toutes ces raisons, le succès de la Déclaration de Barcelone reste conditionné par une réforme des sociétés maghrébines, susceptible d'engendrer des changements à la fois structurels et institutionnels. Les États maghrébins ne peuvent se contenter d'en rester simplement à la logique commerciale sous-tendue par Barcelone, mais doivent encourager *la diffusion des connaissances, la formation des hommes, la promotion des nécessaires capacités scientifiques et technologiques*, conditions indispensables à une croissance forte et durable et à une lutte efficace contre le chômage.

◆ **RAYMOND André, Égyptiens et Français au Caire, 1798-1801**, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 1998, 391 p.

L'auteur des *Artisans et commerçants au Caire au XVIIIème siècle* revisite l'épopée de l'expédition de Bonaparte : il analyse les points de vue divergents, des différents citadins cairotes face à une occupation étrangère dont l'historiographie occidentale a surtout retenu l'impact positif de l'oeuvre scientifique monumentale. A partir d'une exploitation originale des archives "napoléoniennes" et d'une étude critique de la chronique de Gabartî (1754-1824), témoin direct et acteur des événements, l'auteur offre un nouveau

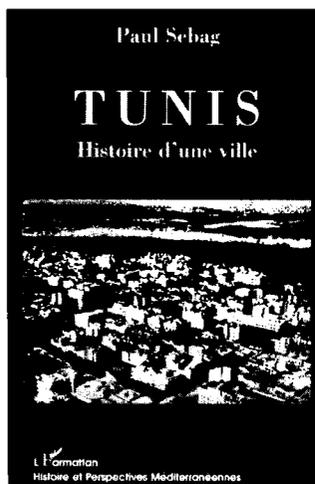


regard sur la ville du Caire à la fin du XVIIIème. Il donne la parole aux savants azhariens, aux sujets qui constituent l'élite du savoir et de l'argent, ainsi qu'aux couches populaires. Pour ce faire, il étudie les actions de collaboration et de résistance face à la répression. Sont évoqués dans le détail, les limites des contacts entre occupants et occupés, les

formes de la résistance individuelle, les réseaux organisés d'opposition, et enfin, les matériaux mis au service de la propagande des différents pouvoirs. La résistance collective qui connaît son apogée avec les deux grandes révoltes d'octobre 1798 et mars-avril 1800, annoncent la part décisive que la population du Caire devait prendre dans l'avènement de Muhammad 'Alî. Ce livre invite donc à une réflexion sur les obstacles auxquels s'est heurtée l'entreprise de conquête. L'auteur soutient l'idée que cette occupation n'aurait exercé que peu d'influence sur les conceptions politiques, sociales et culturelles des Égyptiens. De cette période, dit-il, *ne subsista aucune institution, aucun corpus législatif, aucun monument susceptibles de perpétuer l'idée que des Lumières et de la modernité pouvait procéder la régénération du pays.* Il ressort du choc de l'occupation étrangère *le sentiment que la modernisation est une condition du progrès de l'Égypte.* L'expérience de la participation au pouvoir, le douloureux apprentissage du combat, explique la mobilisation de la population du Caire autour d'un projet politique commun : l'occupation aurait ainsi rendu inévitable "l'invention" collective d'un nouveau système de gouvernement.

◆ **SEBAG Paul, *Tunis. Histoire d'une ville***, Paris, L'Harmattan, 1998, 685 p.

Après de nombreuses recherches consacrées à la ville de Tunis, Paul Sebag propose une synthèse qui embrasse l'histoire de la ville, de l'antiquité à la fin des années 1970. En premier lieu, l'auteur nous décrit le cadre physique et les origines punique et romaine de la cité. S'ensuivent les différentes phases chronologiques qu'a connu la ville depuis le haut Moyen Âge : la période du *XII<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle*, au *XVII<sup>ème</sup> siècle*, au *XVIII<sup>ème</sup>*, à la *veille du protectorat*, au cours des *premiers temps du*

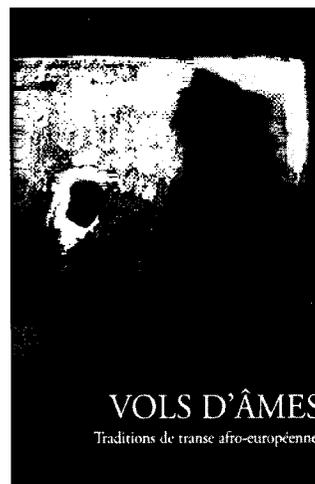


*protectorat*, de l'*entre-deux guerres*, les *dernières années du protectorat*, enfin *les lendemains de l'indépendance*. Projetant au départ de faire une thèse de géographie humaine, l'auteur finit par nous proposer l'histoire urbaine de la ville de Tunis. D'abord modeste bourgade, sous le nom de *Tunès*, vivant à l'ombre de la Carthage

punique et romaine, puis chef-lieu d'une province quand la capitale de l'*Ifriqiya* était Kairouan puis Mahdia, Tunis devient, depuis l'arrivée des Hafside au XIII<sup>ème</sup> siècle, la capitale d'un pays qui a changé de configuration et d'étendue avant de devenir la Tunisie actuelle. Pour chacune des périodes historiques, l'auteur brosse un tableau complet faisant appel à des sources variées. À la Médina des Hafside viennent s'ajouter les faubourgs nord et sud, respectivement Bâb Souika et Bâb al-Jazîra. C'est à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et plus particulièrement avec l'installation du Protectorat français que la ville connaît ses plus grandes transformations. On assiste à la naissance d'une ville moderne cosmopolite, dite aussi *ville européenne*, qui vient se juxtaposer à la Médina, désormais appelée ville arabe, *vieille ville*. Alors que celle-ci continuait à être traditionnelle par ses corporations d'artisans et de commerçants groupés dans les souks, la ville moderne, dotée d'un port, reliée à l'arrière-pays par des voies de communications modernes, devient un grand centre industriel, commercial et financier. Rigueur, précisions, vérifications minutieuses, font de ce livre un ouvrage de référence de première importance sur la ville de Tunis.

◆ **VANDENBROECK Paul, *Vols d'âmes. Traditions de transe afro-européennes***, Anvers, Snoeck-Ducaju & Zoon, 1997, 298 p.

Bien plus que le catalogue de l'exposition "Transe Dance" du Musée Royal des Beaux-Arts d'Anvers, cet ouvrage est davantage qu'un livre d'art. S'il ne présente de l'exposition initiale que quelques documents iconographiques, il y ajoute un vrai texte, entre l'investigation et l'essai, sur l'univers de la *transe*. C'est l'occasion de s'interroger sur ces danses de folie, faites pour arracher à la souffrance angoissée et simulant symboliquement la mort pour s'y soustraire désespérément. Le texte aurait aisément pu se suffire à



lui-même, mais il est augmenté d'une discographie et d'une iconographie, qui inclut des productions plastiques contemporaines (maghrébines notamment). Le livre nous rappelle que toute l'Europe a connu ces danses, notamment la *tarantella* méditerranéenne ou "danse de l'araignée", d'une manière attestée depuis le Moyen-Âge. C'est précisément à ce

parcours mi-historique mi-ethnographique, que nous invite l'ouvrage, en s'appuyant sur l'analyse de l'iconographie réunie. Ce panorama nous fait passer par l'Europe du Nord et de l'Est des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, pour finir par une réflexion sur les succédanés de ces traditions de transe dans le monde... "post-moderne". Ce propos insiste à très juste titre sur une question classique en anthropologie mais qui est ici, à propos de la transe pratique collective, prise partiellement mais concrètement à bras le corps, plutôt que reposée en termes académiques abstraits : quelles sont les analogies entre des cultures, spatialement et temporellement éloignées les unes des autres, que de fortes correspondances relient formellement entre elles, en-deçà des spécificités qui les séparent. Les représentations et les rituels où le groupe manifeste sa souveraine efficacité, pour la maladie comme pour la guérison, constituent un objet de choix pour cette question. Pour toutes ces raisons, il faut saluer cette entreprise et la distanciation intellectuelle qui lui a permis, sur la base d'une riche documentation, de poser une question fondamentale qui justifie que la perspective anthropologique soit requise.

## Sélection des derniers livres reçus à la bibliothèque de l'IRMC-Tunis

**ABBOU Mohamed, DJEFLAT, Abdelkader,** *Maghtech : parcours d'un réseau, 1994-1998*, Oran, Éditions CMM, 1998, 117 p.

Le "know-how" et l'expertise maghrébine existent : il s'agit désormais de les renforcer et de savoir comment les mobiliser rationnellement et les insérer dans une meilleure dynamique d'accumulation technologique et d'innovation, pour que le Maghreb puisse se positionner d'une façon plus avantageuse dans la nouvelle division internationale du travail qui s'impose à nous.

**AMIN Hussein,** *Le Livre du musulman désemparé : pour entrer dans le troisième millénaire*, Alger, Casbah Éditions, 1997, 143 p.

Entre une tradition discréditée et une modernité plus souvent subie qu'assumée, peut-on encore, à l'aune du troisième millénaire, être musulman ? Plus que jamais, répond Hussein Amin, mais à condition de mener à bien une véritable réforme, dont ce livre serait en quelque sorte le manifeste.

**AOUIJ-MRAD, Amel,** *Droits des services publics*, Tunis, École Nationale d'Administration, Centre de recherches et d'Études Administratives, 1998, 157 p.

La démultiplication des structures administratives, tant centrales que déconcentrées et décentralisées, si elle peut encore, dans son aspect organique et descriptif, faire partie intégrante des manuels de droit administratif général, oblige, au point de vue matériel, à une étude particulière. Ce précis s'attache à permettre l'appréhension et la connaissance du droit tunisien, en abordant la théorie générale des services publics, le régime juridique du service public et ses modes de gestion.

**AVERROES,** *Grand commentaire sur le traité de l'Ame d'Aristote*, Carthage, Beit Al-Hikma, 1997, 2 tomes, 592 et 459 p. Restitué à l'arabe par Brahim Gharbi.

Brahim Gharbi, artisan actif des échanges entre les cultures arabe, latine et française, offre ici, aux lecteurs arabophones et arabisants, une " retraduction " du *Traité de l'Ame d'Averroès*, rendant ainsi à la philosophie arabe l'un de ses bijoux médiévaux.

**BEN ABED BEN KHADER Aïcha,** *Mosaïques du musée du Bardo*, Tunis, Cérès éditions, 1998, 68 p.

Présentation, sous la forme d'un petit livre illustré, des plus célèbres mosaïques du grand musée de Tunis. Le texte de commentaire est rédigé par une ancienne directrice du musée, spécialiste reconnue de l'archéologie romaine en Tunisie.

**BEN MEZIANE Thaalbi,** *École, idéologie et droits de l'homme : le modèle algérien*, Alger, Casbah Éditions, 1998, 127 p.

L'école algérienne ne cesse d'être au centre d'un débat récurrent et toujours passionné, prétexte à un questionnement plus généralement culturelle et identitaire. C'est à celui-ci que l'auteur, loin de toute tentation idéologique partisane, a voulu apporter sa contribution.

**CHIKHAOUI Leïla,** *L'Environnement et sa protection par le droit*, Tunis, CREA, 1998, 423 p.

La protection de l'environnement par le droit constitue aujourd'hui un choix de société ancré dans la réalité quotidienne des Etats. L'auteur s'arrête ici sur l'exemple tunisien et en étudie les sources, les acteurs et les moyens juridiques de lutte pour l'environnement.

*Migration internationale et changements sociaux dans le Maghreb*, Colloque international à Hammamet, Tunisie, 21-25 juin 1993, Université de Tunis I, série colloques : 7e, volume VII, 1997, 451 pages.

Reprenant les communications faites lors du colloque international d'Hammamet de 1993, organisé conjointement par l'American Institute For Maghribi Studies (AIMS), le Centre d'Études Maghrébines à Tunis (CEMAT) et la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, ce volume aborde la migration de retour, les dimensions sociales et culturelle de la migration et les mécanismes économiques d'interférence de l'émigration avec les milieux local et national et les flux financiers engendrés, en s'attardant sur différents cas éclairant l'un ou l'autre des aspects précédents.

*Descartes et le rationalisme*, Actes du colloque de Tunis, 2-3 décembre 1996, Tunis, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, 1997, 116 p.

Pour le quatrième centenaire de la naissance du philosophe, voici l'occasion de rappeler qu'il est l'un des plus grand des philosophes qui continuent à nous inspirer, véritable "héros des temps modernes" selon le mot célèbre de Hegel.

*Dougga (Thugga), études épigraphiques*, Paris, Ausonius, 1997, 276 p.

Seize contributions présentent et commentent des textes publics inédits de Dougga découverts depuis les années 1960, ou font le point des recherches actuelles sur des thèmes généraux touchant directement l'épigraphie et l'histoire de Dougga.

*Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen*, Paris, Economica, 1998, 234 p.

Ce livre s'attaque à la question des investissements directs étrangers dans les pays en développement. Il conclut plusieurs travaux menés depuis quatre ans, et pose une "problématique" des investissements directs étrangers, de ses acteurs et de ses déterminants.

**KASMI Mohamed Salah**, *Précis de sécurité sociale. secteur privé*, Tunis, ENA - 1998, 202 p.

Manuel de référence sur la sécurité sociale tunisienne du secteur privé, reprenant l'ensemble des décrets et lois la concernant. Ce précis de sécurité sociale se veut facile d'accès et le plus exhaustif possible.

**KHELIL Abdelkader**, *L'Ecosystème steppique : quel avenir ?* Alger, Dahlab, 1997, 184 p.

L'écosystème steppique est aujourd'hui le siège d'une rupture d'équilibre. La pression accrue qui s'exerce sur ce milieu fragile est la conséquence d'une vision réductrice, assimilant cet espace au seul "pays du mouton". L'auteur propose ici une autre vision donnant la primauté à l'intégration de cet espace à celui des Hauts-Plateaux et à la pluri-activité.

**KHODJA Chukri, Mamoun**, *l'ébauche d'un idéal, El Euldj, captif des Barbaresques*, Alger, Office des Publications Universitaires, 1992, 137 p.

Voici une réédition des deux romans de Chukri Khodja. Le premier roman pouvant être appréhendé sous le seul aspect d'une ode à la France, on y a adjoint le second "El-Euldj". Ce dernier éclaire l'itinéraire de l'auteur en qualité d'intellectuel musulman qui tente d'affirmer, sinon ses profondes convictions, du moins ses incertitudes et ses réticences.

*L'Ecole en débat*, Alger, Casbah Editions, 1998, 158 p.

Face à l'effondrement du consensus en matière d'apprentissage scolaire, certains groupes sociaux, parce que riches de l'expérience scolaire qu'ils ont accumulée, sont placés devant la nécessité de définir eux-mêmes leur projet éducatif et de choisir, selon l'importance qu'ils attribuent à la réalisation de ce projet et selon leurs capacités d'action, les structures éducatives appropriées.

*La Ville dans tous ses états*, Alger, Casbah Editions, 1998, 134 p.

Les nombreux symptômes de déréliction de l'urbanité sont immédiatement lisibles dans l'espace tel le développement à grande échelle de diverses formes de violence physique sur le cadre bâti, tant sur certains édifices, noeuds symboliques représentant la présence matérielle de l'Etat dans la cité, que sur les éléments plus anodins d'exercice de la quotidienneté urbaine.

*Les Lieux de l'intersubjectivité. Hommage à Selim Abou*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1998, 382 p.

A l'intersection de la linguistique, de l'anthropologie et de la philosophie, l'ouvrage étudie l'apport de Sélim Abou sur l'étude de l'interaction des cultures : choc et passage de l'une à l'autre, dialogue et complémentarité, fusion originale et rejet.

**LETOLLE René, BENDJOUDI Hocine**, *Histoires d'une mer au Sahara : utopies et politiques*, Paris, L'Harmattan, 1997, 221 p.

Née dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, l'idée d'inonder les chotts algéro-tunisiens pour fertiliser le désert en transformant son climat, aura encore des adeptes un siècle plus tard. Les auteurs racontent l'utopie de la Mer Intérieure Saharienne depuis le premier projet du Capitaine de Roudaire et de Ferdinand de Lesseps en 1874, jusqu'à ses avatars les plus récents des années cinquante et quatre-vingts.

*Mondialisation et identité. Thème de la 1<sup>o</sup> session 1997*. Rabat, 5-7 mai 1997, Publications de l'académie du Royaume du Maroc, 1997, 196-268 p.

"La mondialisation aspire à établir un ordre qui puisse promouvoir l'homme, à le faire progresser dans son savoir, dans sa communication avec les autres hommes, et dans son bien-être moral et matériel". Partant de ce présupposé, le colloque dont ce livre est l'expression éditoriale, étudie la mondialisation d'une façon exhaustive.

Office National de la famille et de la population, *Impact du programme national de plannig familial sur les secteurs sciaux*, Tunis, ONFP, 1997, 339 p.

La lutte pour parer au phénomène du surpeuplement et pour éviter une natalité anarchique a été l'un des vecteurs principaux de la politique d'émancipation sociale que la Tunisie mène depuis l'indépendance. Mais à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire, où en est le programme national de planning familial ? Cette étude tente d'apporter une réponse et veut éclairer les décideurs sur les bénéfices que la communauté nationale acquiert grâce à ce programme.

**REGAM Abdelhaq**, *Les marges du texte ou les franges de la fiction romanesque*, Casablanca, Afrique-Orient, 1998, 162 p.

Un roman n'est pas un texte continu, amorphe. Il possède des marges : le paratexte, l'ouverture et la clôture du récit, où sont déterminés les rôles que ce dernier joue comme mode culturel d'expression (sens). C'est dans cette perspective que l'auteur interroge ici les romans français du XIXe et XXe siècles.

République tunisienne, Ministère de la santé publique, *Les jeunes au quotidien. Environnement socio-culturel et comportements de santé*, Tunis, Office National de la Famille et de la Population, 1996, 131 p.

Résultant de l'une des principales études menées à l'échelle nationale, cette enquête dresse un état des lieux des jeunes célibataires tunisiens âgés de 17 à 24 ans abordés ici dans leur quotidien pluriel, éclairant leur santé, leur perceptions des valeurs, leurs aspirations, etc.

*Under the olive tree : reconsidering Mediterranean politics and culture*, Tampere, TAPRI, 1997.

Cette publication est le résultat d'une coopération entre le Tampere Peace Research Institute (TAPRI), la Nordic Summer University (NSU), et la Fondation Européenne de la Science. Elle se propose de revisiter l'espace socio-politique méditerranéen par une approche thématique et théorique plus libre et moins "académique", mêlant science politique, histoire, anthropologie, journalisme. Une large place est faite ici à l'Algérie.

**ZITOUNA Mohamed Moncef**, *L'Hôpital la Rabta, un siècle d'histoire*, Tunis, imp. Simfact, 1997, 127 p.

L'auteur retrace les moments forts de l'hôpital La Rabta à l'occasion de la célébration de son centenaire. Son constat, objectif, ne vise aucunement à occulter ou à minimiser les actions qui restent à entreprendre afin que les structures sanitaires tunisiennes n'aient rien à envier à ce qui se fait de mieux sous d'autres cieux.

**بن ذراعو (سامي)**، إشراف الطاهر لبيب، *الذخيرة في حكمة العربي*، *مداء المهاجرين*، *بين التورنسيين بالبحرين*، *القرنسي*، تونس، كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية، 1997، 123 ص. رسالة بحث في شهادة الدراسات المعمّقة في علم الاجتماع. من خلال قراءة العنوان يستطيع متصفح هذه الرسالة أن يستوعب محتوى البحث حيث يتمحور التحليل حول صورة الذات وآخر في العيش العربي لقدماء المهاجرين كما يتجلى في ذاكرتهم. ويشمل العيش جملة الإحساسات والصور والذكريات والأمال والمواقف والمواقف المجتمعية في وضعية معينة. وقد اختار الباحث تركيز إهتمامه على صورة الذات والآخر من خلال ذاكرة الحرب كما يعبر عنها قدماء المهاجرين أنفسهم في الزمن الحاضر.

**الناصر (الناصر)**، *الذخيرة في حكمة العربي*، تونس، دار سراس للنشر، 1997، 95 ص. بعد آخر رواية له "الصبر" المتحطة على جائزة ابن الرشيح للإبداع الكتاب التونسي عام 1995، يضاف إلى رصيد الناصر التومي مولود جديد بعنوان "الذخيرة المحنقة" وهي مجموعة قصصية. تعبر عن موضوع طريف، ذي بعد إنساني تابع من المحيط التونسي، ومن يدرس هذه القصص يلحظ بيسر أن الكاتب يعيش مع الفئات الشعبية يعرف عنهم أشياء كبيرة وأخرى صغيرة وهذا ما يميز كتاباته.

**الدقي (نور الدين)**، *المغرب العربي*، *الاستعمار القرنسي*، تونس، دار سراس للنشر، 1997، 145 ص. (ما يجب أن تعرف من). وهذا مؤلف جديد صدر مؤخرا عن سلسلة "ما يجب أن تعرف من" لدار سراس للنشر حيث دعي المؤلف لتقديم قراءة تاريخية للظاهرة الإستعمارية في المغرب العربي ليتمكن من خلالها طلبة الجامعة والاهتمين بالتاريخ بصورة عامة من عمل تأليفي موجز يجمع بين العرض المبسط والتناول الأكاديمي حول فترة دقيقة من تاريخ المغرب العربي ألا وهي منذ إحتلال الجزائر إلى منتصف القرن الحالي.

**العلوي (الطاهر)**، *النظام القانوني للرياضة في تونس*، تونس، منشورات مركز البحوث والدراسات الإدارية، 1998، 247 ص. قدم السيد الطاهر العلوي الطالب بالسنة الثالثة من المرحلة العليا مذكرة ختم دروس إتمت بالتميز وكان موضوعها "النظام القانوني للرياضة بتونس" ويعتبر هذا العمل الأول من نوعه في تونس حيث تطرق إلى مختلف القواعد المنظمة لسير المياكل الرياضية، كما أظمر دعم الدولة لتأطير الظاهرة الرياضية وذلك من خلال التشريعات والتراتب المتخذة لتنظيم الأنشطة البدنية والرياضية وتطويرها.

## ■ CONFLUENCES

n°26, été 1998

*Israël, une nation à la recherche d'elle même*

Le 29 novembre 1947, une résolution des Nations Unies lançait ce qui, dans les idéaux, devait devenir la société du kibboutz et du Moshaw. Dans les faits, en 1948, l'Etat d'Israël prit corps, création sans doute conséquente de la *mauvaise conscience de l'Occident* (Alain Dieckhoff), après l'extermination de millions de juifs durant la seconde Guerre mondiale. Cet État ne peut être tout à fait comme les autres car, comme le dit Maxime Rodinson, *les israéliens se considèrent comme les héritiers légitimes de la vieille nation israélite établie depuis le temps de Moïse, pour le moins, quatorze, quinze siècles avant Jésus Christ. S'ajoute ou se juxtapose à cela la version religieuse, c'est à dire : Nous sommes sur cette terre parce que c'est la volonté de Dieu...* Pour autant, cette auto-légitimation n'est pas unanime : depuis les origines de l'Etat d'Israël, un problème d'interprétation du droit international s'est posé. L'idée sioniste et l'approche mythologique de la légitimité absolue de l'installation d'Israël se sont opposées à la contestation du titre juridique de "souveraineté juive" sur le territoire par les Palestiniens. Les analyses proposées dans ce numéro soulignent un nouveau hiatus au sein de l'Etat d'Israël, le manque de *vouloir vivre ensemble* des juifs d'Israël. Entre l'immigration soviétique, les diverses minorités (bédouins, fallashas...) et les clivages politico-religieux, ce n'est plus un simple conflit entre juifs et palestiniens. La Nation est remise en cause par toute cette mosaïque interne qui tendrait plutôt vers une conception plurinationale de l'Etat d'Israël. Malgré les témoignages d'acteurs contemporains, et les articles de politologues, juristes et historiens, le pari de la pluralité des vues et des passions confrontées n'est pas toujours tenu dans ce dossier. Il a pourtant le mérite d'offrir un état des lieux de la société israélienne d'aujourd'hui qui apparaît au fil des articles démantelée par ses vieux démons.

Confluences  
5-7, rue de l'Ecole Polytechnique  
75005 Paris

## ■ NAQD

n°11, 1998

Ce onzième numéro de Naqd, revue "d'études et de critique sociale", traite d'un sujet toujours d'actualité : celui des relations entre intellectuels et pouvoirs. Ce dossier, préparé par différentes rencontres à l'Institut Maghreb-Europe, se consacre à l'étude de l'intellectuel dans les sociétés arabes et musulmanes. C'est la lecture de la traduction arabe du thème qui permet de préciser ce vaste chantier : "*L'intellectuel maghrébin entre le conseil et la désobéissance*". Ce titre unit en effet les différents portraits tracés comme un matériau offert au débat et à la comparaison, au-delà du cadre strictement maghrébin. Entre les cinq articles consacrés à l'Algérie, les trois traitant du Maroc, la lecture d'un roman égyptien et celle d'un roman libanais, les itinéraires retracés nous éloignent de la distinction habituelle entre intellectuels modernes et clercs traditionnels. En effet, les formations, les carrières, les écrits, les prises de position reflètent clairement cette distinction artificielle mais indélébile, qui s'évanouit dès que l'on scrute de plus près les vies et les idées des intellectuels dans leur diversité. A suivre ces parcours, on se rend compte que ces histoires séparées se rencontrent à plusieurs moments, sur des thèmes concordants, dans des écrits qui se répètent, se parlent ou s'ignorent, à travers des amitiés et des reconnaissances académiques ou politiques. On peut regretter toutefois l'absence de mise en évidence des "réseaux". Ceux-ci aurait pu en faire apparaître la vie intellectuelle maghrébine moins éclatée qu'il n'y paraît et moins enclavée dans les frontières, par-delà l'horizon partagé du nationalisme. Cela aurait permis aussi d'éclairer de manière transversale et dynamique le rôle initiatique des cercles culturels, l'importance des revues, de certains "passeurs" (Émir Khaled, A.T. Madani, Thaïbi...), ou l'intérêt des voyages et des rencontres personnelles. En fin de compte, cela aurait pu nous faire comprendre la portée de l'écrit et son pouvoir de circulation.

Naqd  
B.P. 99, Garidi  
16052 Kouba, Algérie

## ■ REVUE FRANÇAISE

DE SCIENCE POLITIQUE

Volume 48, n°2, avril 1998

En premier lieu, Alec Stone Sweet et James A. Caporaso analysent le processus par lequel un système juridique supranational se construit actuellement en Europe, et proposent une théorie de l'intégration juridique. Contre la position "intergouvernementaliste", qui fait de la Commission et de la Cour de justice des agents plus ou moins fidèles des États membres, les auteurs mettent en évidence l'autonomie organisationnelle de ces institutions supranationales et tentent d'identifier la façon dont la société transnationale, les organisations et les processus d'internationalisation structurent les programmes de travail des politiciens nationaux et du Conseil des ministres. Abordant une question d'actualité, celle du rôle des magistrats dans les scandales politiques, Violaine Roussel envisage les transformations des pratiques judiciaires et leur participation à la redéfinition symbolique de l'identité sociale et professionnelle des juges. Ces transformations font tout d'abord sens au regard du sentiment, largement répandu parmi l'ensemble des magistrats, d'une dévalorisation de leur statut social, ainsi que de la perception d'une distance sociale, notamment vis-à-vis du monde politique. La captation d'un nouveau type de contentieux, les affaires financières à connotation politique, conduit à renouer avec *l'image gratifiante du magistrat qui traite peu d'affaires mais des dossiers importants*, et permet de rompre avec *l'expérience d'une gestion quotidienne et répétitive de dossiers sans prestige*. Pour finir, Sébastien Roché invite à une réflexion sur les principes de compréhension du sentiment d'insécurité, et défend l'idée que le discours inquiet n'est pas libre d'inventer n'importe quelle justification pour dénoncer l'insécurité. En précisant ce qu'on entend par *pression des désordres ou de la délinquance*, l'auteur propose un modèle d'intelligibilité d'un phénomène au coeur de la vie politique de nombreux pays occidentaux.

Revue Française de Science Politique  
Presses de la FNSP  
44, rue du Four 75006 Paris

■ REVUE MÉDITERRANÉENNE  
D'ÉTUDES POLITIQUES  
n°5, Printemps 1998.

*Les véhicules de l'information*

Pour sa cinquième livraison depuis sa création en 1995, la *Revue Méditerranéenne d'Études Politiques* propose un dossier sur les médias qui a le mérite de sortir des sentiers battus des sciences de la communication et de l'information. La tâche n'était pas évidente, dans la mesure où ce thème a fait déjà l'objet de nombreux numéros spéciaux dans les revues en sciences sociales. Mais la principale originalité de l'entreprise repose sur la présentation de travaux inédits d'étudiants et d'enseignants qui, par la "fraîcheur" de leur style rédactionnel, contrastent avec les écrits que l'on a l'habitude de rencontrer dans ce type de publication académique. Rédigés pour la plupart sous la forme de synthèse de mémoire de fin d'études ou de DEA, les articles traitent de thèmes aussi divers que la presse féminine adolescente (Chantal Maugis), l'image de la famille dans la presse quotidienne régionale (Laetitia Allemand), la presse militaire en France (Marie Larroumet), les enjeux de la communication dans le milieu de la mode (Juliette Benhamou) ou encore de la "fabrication de la pensée unique" par le journal *Le Monde* (Élodie Blanc). Le dossier est enrichi par deux "points de vue" ; l'un de Bruno Étienne sur les médias français face à la crise algérienne, l'autre de Guy Drouot à propos du dernier essai de Pierre Bourdieu sur la télévision qu'il intitule ironiquement *Le nouveau petit livre rouge*, soulignant au passage son innovation en trompe-l'oeil : *Bourdieu n'hésite pas à verser dans la provocation, usant d'un sens de la formule efficace, même s'il enfonce des portes ouvertes depuis longtemps*. Signalons enfin, une étude collective à caractère local portant sur le traitement médiatique de l'élection législative de Gardanne (octobre 1996), au cours de laquelle le Front national avait vainement tenté de conquérir un nouveau siège de député.

---

Revue Méditerranéenne d'Études  
Politiques - Institut d'Études Politiques  
13625 Aix-en-Provence cedex 01

■ ANNALES DE L'UNITÉ DE  
RECHERCHE AFRIQUE-MONDE  
ARABE  
1997

Premier numéro des Annales de l'Unité de Recherche Afrique-Monde Arabe de l'Université de Constantine, cette livraison comporte un ensemble varié de contributions (en arabe, français et anglais) de chercheurs de cette unité, portant sur différents thèmes. Ces articles contribuent, comme le souligne Azzouz Kerdoun dans sa présentation de la revue, au débat sur les grandes questions qui intéressent la société dans son mode d'organisation et de fonctionnement. La détérioration continue que connaît l'écosystème ainsi que son impact sur le développement, ont conduit les États et les organisations internationales à réagir pour limiter les dégâts. L'analyse des conventions internationales et régionales fait apparaître que, malgré des avancées notables, beaucoup reste à faire au niveau de leur application. Ceci exige une participation de plus en plus agissante des organisations non gouvernementales à l'échelle nationale et internationale et donc de la société civile. Le contenu social, économique et politique de l'aménagement met en évidence la nécessité d'une intervention de l'État, seul garant de l'équilibre de la relation des villes avec leur arrière pays rural, et de la gestion des ressources naturelles, notamment des terres à vocation agricole. La décentralisation telle qu'elle est mise en œuvre en Algérie, apparaît à la fois comme une option idéologique, un slogan politique et un substitut à la démocratie. L'accélération du processus de mondialisation et de construction d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne d'une part, ainsi que les résultats divergents des programmes d'ajustements structurels des pays de la zone d'autre part, rendent l'intégration maghrébine de plus en plus hypothétique, malgré les efforts de construction sur le plan politique et certains signes d'intégration économique.

---

Annales de l'URAMA  
Unité de recherche Afrique-Monde Arabe  
Université de Constantine  
Route de Aïn El Bey 25 000  
Constantine, Algérie

■ LES CAHIERS D'URBAMA  
n°14

*L'aménagement urbain  
dans le Monde Arabe*

Ce quatorzième "Cahiers d'URBAMA" rassemble une partie des communications issues d'un colloque tenu à Tours. Les différentes approches, sont introduites par l'analyse plus générale du contexte des politiques urbaines au Maroc. M. Amezur examine la mise en œuvre d'une politique, autoritaire et brutale, d'évacuation des bidonvilles de Fès à partir des années 1980. L'auteur explique ainsi que cette politique est liée aux nouvelles orientations de la Banque Mondiale qui préconise l'intervention des municipalités dans la lutte contre la pauvreté urbaine, mais aussi à l'influence du ministère de l'Intérieur marocain sur les affaires urbaines et, enfin, à un partage consensuel des rôles entre l'État et la Municipalité de Fès. Après la démolition des baraques, les habitants de ces quartiers d'habitat précaires, notamment ceux qui occupent une place *gênante* dans la ville, reçoivent une parcelle de terrain. Mais celle-ci se situe en général sur des terrains dépourvus de tout équipement, situés en périphérie ou sur des terres agricoles et appartenant à des propriétaires privés mis devant le fait accompli. En définitive, on peut regretter que l'auteur n'aborde pas les difficultés liées à l'absence de réseaux viaires et d'équipements dans ces nouveaux quartiers, ainsi que leur rapport avec le reste de la ville. Les habitants d'un quartier de haut standing ont par exemple mal perçu l'installation des bidonvilles à proximité de leurs habitations, estimant que l'État doit être *le garant de la division sociale de l'espace et de la sécurité urbaine*. L'auteur conclut en mettant en exergue trois contradictions que l'État doit assumer : le maintien de l'ordre malgré l'empiètement sur la propriété privée, l'interventionnisme étatique et l'affichage de principes de libéralisme économique, et enfin, un discours sur la planification urbaine et des pratiques qui vont à l'encontre des orientations officielles.

---

Cahiers d'Urbama  
23, rue de la Loire  
37021 Tours Cedex 21

## RAPPELS

- 28 octobre **TUNIS**  
**Production et création dans les sciences : les femmes sont-elles différentes des hommes ?**

Conférence organisée par le Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF)

Intervention : Françoise BALIBAR  
Organisation : CREDIF  
Avenue du Roi Abdelaziz Al Saoud  
Rue 713,1 El Manar II  
Tél. (216) 1 885 322  
Fax. (216) 1 887 436

- 28-30 octobre **TUNIS**  
**Les industries agro-alimentaires et la protection de l'environnement**

Journées scientifiques organisées par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUPELF-UREF) en collaboration avec la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de Tunis dans le cadre du Réseau Droit de l'environnement à la Faculté de droit et des Sciences Juridiques, politiques et sociales de Tunis

14, rue Hédi Karray  
2049 Ariana  
Tél. 216 1 766 919  
Fax. 216 1 717 255  
Renseignements :  
Secrétariat du réseau : Faculté de Droit et des Sciences Économiques  
32, rue Turgot  
87000 Limoges  
Tél. (33) 5 55 34 97 24  
Fax. (33) 5 55 34 97 23  
E-mail claudel@unilim.fr

- 29-31 octobre **TOLÈDE**  
**La traducción de literatura arabe contemporanea diez anos despues del nobel a mahfuz**

colloque organisé par l'Escuela de Traductores de Toledo Universidad de Castilla-la Mancha Escuela de Traductores

de Toledo  
Plaza Santa Isabel, 5  
Apto 192, 45080 Toledo  
Tél. 925 229012  
Fax. 925 214105

- 9 novembre **PARIS**  
**Le partenariat euro-méditerranéen existe-t-il ?**

Séminaire de Recherche organisée par le groupe de recherche Économie et société au Maghreb animé par Luis MARTINEZ (CERI-FNSP) et Béatrice HIBOU (CEAN-CNRS)  
Organisation : CERI  
Contact : Linda AMRANI  
4, rue de Chevreuse  
75006 Paris  
Tél. (1) 44 10 84 59  
Fax 44 10 84 50  
E-mail : info@ceri.sciences-po.fr  
web : www.ceri-sciencespo.com

- 13 novembre **TUNIS**  
**Inshallah Khir ; Narrative Theories around the story of a Dream**

Conférence organisée par le Centre for Maghreb Studies in Tunis (CEMAT)  
Intervention : Sabra WEBBER  
CEMAT  
Impasse Menabrea  
19, rue d'Angleterre  
B.P. 404, 1049 Tunis  
Tél. 216 (1) 326 219  
Fax. 216 (1) 328 378  
E-mail : cemat@planet.tn

- 20-21 novembre **AGADIR**  
**Migrations internationales et développement**

Journées d'études organisées par la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger et l'Université Ibn Zohr, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir  
Contact : Village de l'Electricien  
ONE, Boulevard Mohamed Chikh Saâdi, Agadir  
Tel. (08) 84 30 46/71  
Fax. (08) 84 30 73

- 21-22 novembre **CASABLANCA**  
**7° congrès de la Société Marocaine de Psychiatrie**

Renseignements : SMP, B.P. 166

Salé Médina, Code 1005  
Tel. 212 (07) 70 50 20  
Fax. 212 (07) 70 46 97

- 23 novembre **PARIS**  
**Les violences en Algérie**
- Séminaire de Recherche organisée par le groupe de recherche Économie et société au Maghreb animé par Luis MARTINEZ et Béatrice HIBOU  
Organisation : CERI  
Contact : Linda AMRANI  
4, rue de Chevreuse  
75006 Paris  
Tél. (1) 44 10 84 59  
Fax. 44 10 84 50  
E-mail : info@ceri.sciences-po.fr  
Web Site : www.ceri-sciencespo.com

- 23-24 novembre **TUNIS**  
**L'insertion professionnelle des diplômés du supérieur en Tunisie**

Colloque organisé conjointement par l'Institut National du Travail et des Études Sociales (INTES) et le laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines (LIRHE) INTES  
B.P. 792, Zone Industrielle Charguia II, 1080 TUNIS  
Tél. 216 (1) 703 103  
Fax. 216 (1) 708 508

- 26-28 novembre **TUNIS**  
**Conquête, colonisation résistance en Méditerranée : la restructuration des espaces politiques, culturels et sociaux**

Congrès organisé par l'Université de Tunis 1, Faculté des Sciences Humaines et Sociales  
94, boulevard du 9 avril 1938,  
1007 Tunis  
Tel. 560 950/ 560 858  
Fax. 567 551

- 27-29 novembre **MAHDIA**  
**La méditerranée : l'Homme et la Mer**

Séminaire organisé par le Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales (CERES).  
23, rue d'Espagne  
1000 Tunis

## ANNONCES

- 3 décembre **PARIS**  
**IMCOM'98**  
**Les technologies de l'information et de la communication au service du développement en Méditerranée**

Colloque organisé par l'Institut Méditerranéen de la Culture et de la Communication au Palais du Luxembourg  
Renseignements : IMCOM  
17, rue du Faubourg Poissonnière  
75009 Paris  
Tél. (1) 40 22 91 41  
Fax. (1) 40 22 91 27

- 11 et 12 décembre **PARIS**  
**Les toponymes de l'espace urbain. Significations et enjeux**

Colloque international organisé par l'UMR TELEMME avec le soutien de l'Université de Provence, du CNRS et de la MMSH.  
Renseignements : MMSH,  
5, rue du Château de l'Horloge  
B.P. 647 13094  
Aix-en-Provence  
Cedex 2  
Tel. 04 42 52 42 40  
Fax. 04 42 52 43 74  
E-mail : attard@mms.univ-aix.fr

- 18 & 19 mai 1999 **TUNIS**  
**Construction de la modernité et pratiques sociologiques**

Colloque international organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales-Université de Tunis 1, et l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF).  
Contact : Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Département de Sociologie Responsables :  
Mme Dorra Mahfoudh,  
Mme Lilia Ben Salem  
Tel/Fax : 216 (1) 884 205

## ACTIVITÉS DE L'IRMC-Tunis

Lyon 2-4 juillet 1998  
**XIIème Congrès  
 de l'Association  
 Française pour  
 l'Etude du Monde  
 Arabe et Musulman  
 (AFEMAM)**

### Sécularisation, islam et mutations culturelles au Maghreb et au Machrek

Dans le cadre du XIIème Congrès de l'AFEMAM, tenu à Lyon du 2 au 4 juillet 1998, l'IRMC (Tunis) et le CEDEJ (Le Caire) ont organisé conjointement un atelier intitulé *Sécularisation, islam et mutations culturelles au Maghreb et au Machrek*. Animé par des chercheurs travaillant sur le Maghreb et sur le Machrek, cet atelier a permis, d'une part, de confronter des travaux portant sur des objets pluriels mais unis par une problématique commune et, d'autre part, de discuter de la pertinence du paradigme de la sécularisation en islam.

Au préalable, la présentation de l'atelier a donné lieu à un exposé sur les raisons du choix du thème, les objectifs, les étapes et les perspectives du programme. Sur le plan conceptuel et méthodologique, il a été précisé que le thème de la sécularisation en islam est agencé en vue de penser, dans une perspective critique et ouverte, les articulations entre le religieux et le non-religieux. En réalité, la sécularisation signifie moins le désenchantement que la mutation culturelle à l'intérieur même de l'expérience religieuse. Sécularisation, laïcité et laïcisation sont des phénomènes différents tout en ayant des points de convergence. De plus, la sécularisation avec ce qu'elle suppose comme différenciation des institutions, autonomisation des sphères et processus d'individualisation n'est pas un résultat inéluctable de la modernisation. Il s'agit plutôt d'un fait historique dense, multiple, différencié et parfois paradoxal car il peut être véhiculé par des mouvements et des acteurs religieux et non pas laïques. C'est dire que le phénomène de la sécularisation est complexe et que la notion n'est pas aisée à définir, sans parler du rejet actuel développé envers le paradigme, jugé trop schématique et démodé, après sa vogue au cours des années soixante.

A la suite des contributions des intervenants, un débat élargi au public des chercheurs présents a porté sur le contenu spécifique de chacune des interventions ainsi que sur la pertinence du concept de sécularisation pour le cas des sociétés musulmanes ou dites musulmanes. A cet effet, une opinion a considéré ce paradigme comme étant une "fausse piste" en raison de son *a priori* idéologique consistant à penser que l'islam est, par essence, hostile à la sécularisation. Celle-ci est, à son tour, conçue comme impliquant nécessairement une sortie de l'islam. Il a été également objecté que ce qui manque, c'est une réflexion sur l'idée de sacré et de sacralisation. Or, cette idée structure les concepts modernes d'État, de nation, de patrie, d'individu et de laïcité. Par conséquent, il serait faux, de croire que la sécularisation en tant que désenchantement du monde, implique nécessairement une désacralisation. En ce sens, serait sacré tout ce qui fait que des individus sont prêts à se sacrifier (pour le *jihad* ou pour toute autre guerre).

Il existerait une problématique spécifique de la laïcité dans le monde arabe qui ne se réduit pas à une sorte de décalage entre textes et pratiques. De fait, la laïcité a toujours existé mais elle est parfois cachée, et niée par les discours des islamistes. Pour la notion de sacré, la question a également été posée de savoir si elle s'inscrit dans un registre unique ou différencié. Le sacré serait-il le même chez les saints et chez les islamistes ? En outre, est-ce que l'*islah* ou réformisme musulman n'est pas à réinterpréter en fonction de sa différence radicale avec la réforme protestante ? Au fond, le sacré est manifestement plus vaste que le religieux, tout en revêtant plusieurs caractères : tribal, national et islamique. Par delà ces aspects, ce qui ferait défaut aujourd'hui, dans un monde où Dieu n'a pas fini d'être invoqué, ce sont les interprètes du sacré.

Religion, sacré et profane sont des notions centrales dans le débat sur la sécularisation en islam qui est à soumettre à de nouvelles lectures. Cela est d'autant plus justifié qu'il existe un malaise à utiliser la notion de sécularisation qui n'est pas aisément universalisable. Cependant, son mérite est d'être en perpétuelle construction et reconstruction. Plus précisément, le fait que l'islam a toujours produit de la sécularisation - les figures de *faqih* et d'*adib* ont souvent coexisté - ne dispense pas de s'interroger sur les acteurs de la sécularisation, dont les islamistes. Le problème est de savoir comment et pourquoi, à un moment donné, la religion devient centrale et "rigidifiée" par un certain nombre d'acteurs. Pourquoi se sent-on obligé de réinventer des espaces et des discours à dominante religieuse ? A regarder de près, il existe un entrelacement subtil entre sécularisation et islam. Tous ces points sont à prendre en considération à partir de nouveaux positionnements épistémologiques et méthodologiques.

En somme, les éléments de ce débat et de l'atelier invitent, pour l'avenir et notamment à l'occasion de la tenue d'un colloque international en 1999, à affiner la problématique de la sécularisation en islam en optant pour une perspective pluridisciplinaire et comparée. Une telle comparaison serait à entreprendre certes, comme cela vient d'être initié, entre le Maghreb et le Machrek mais aussi entre l'islam arabe et l'islam non-arabe, la rive sud et la rive nord de la Méditerranée, là où peut-être "l'islam transplanté" est en train de se séculariser.

## ■ ACTIVITÉS DE L'IRMC-Tunis

### Liste des participants et de leurs interventions à l'atelier de l'AFEMAM

- Jean-Philippe BRAS, "Sécularisation et administration de la religion"
- Imen FARAG, "Normes sociales et normes religieuses"
- Dyala HAMZA, "Généalogie d'une sécularisation inaboutie. La *maslaha* entre *'ibadât* et *mu'âmalât*"
- Mohamed KERROU, "Introduction à la problématique de la sécularisation en islam"
- Anouar MOGHITH, "Le retour de la philosophie dans le monde arabo-islamique comme processus de sécularisation de la pensée"
- Abderrahman MOUSSAOUI, "La sécularisation au miroir de la mort"
- Mohamed TOZY, "Itinéraires de la sécularisation. Quelques pistes"
- Abdelkader ZGHAL, "Les enjeux épistémologiques et politiques du concept de sécularisation dans le monde arabe".

27 & 28 Nov. 1998  
institut  
Maghreb-Europe  
Université de Paris 8  
Journées d'études  
organisées  
conjointement  
par l'IRMC et l'IME

### Les diplômés maghrébins de l'Enseignement supérieur : devenir en Europe et "ré"-insertion dans les pays d'origine

Coordination scientifique : Aïssa KADRI et Vincent GEISSER

Organisation IME : Didier LESAOUT et Patrick MARTEL

Au lendemain des indépendances, les gouvernements maghrébins ont encouragé l'envoi d'étudiants dans les universités européennes pour résoudre temporairement la pénurie de cadres et de techniciens locaux. Simultanément, ils ont oeuvré à la mise en place de pôles universitaires "nationaux" susceptibles de répondre aux impératifs du développement. Ces mesures s'inscrivaient dans une problématique développementaliste : les bourses étatiques ne se justifiaient idéologiquement que parce que les diplômés maghrébins étaient appelés à participer activement à la construction nationale et à la conquête de l'indépendance technologique.

De leur côté, les pays européens, avant d'adopter leur politique actuelle de réduction drastique des flux migratoires, ont vu dans ces diplômés maghrébins la possibilité de drainer une main-d'oeuvre hautement qualifiée, souvent "meilleur marché" que les diplômés nationaux. Rappelons à ce propos, la politique de recrutement des hôpitaux publics français qui a consisté à recourir à un personnel médical de nationalité étrangère (internes et externes libanais, syriens, algériens, tunisiens...) afin d'abaisser les coûts salariaux et d'assurer le fonctionnement "normal" de certains services saturés. Dans le même état d'esprit, le ministère de l'Éducation nationale a encouragé, pendant de nombreuses années, le recrutement sous contrat de maîtres auxiliaires de nationalité marocaine ou tunisienne pour pallier la pénurie d'enseignants dans les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie...).

Aujourd'hui, le processus de construction européenne a renforcé la volonté des pouvoirs publics de réguler cette "immigration intellectuelle" en provenance du Maghreb et d'accorder des visas au cas par cas, contribuant ainsi à transformer de nombreux diplômés maghrébins en "extra-communautaires en sursis". Ces journées d'études des 27 et 28 novembre 1998, organisées avec le concours de la sous-direction des Sciences Humaines et Sociales du Ministère des Affaires Étrangères, ont pour objectif de jeter les bases d'une réflexion collective sur la question des diplômés maghrébins, appréhendée dans la double perspective de la réinsertion dans les pays d'origine et de la sédentarisation dans les sociétés européennes.

Vendredi 27 novembre  
1998

### Programme des journées d'études (rappel)

Session n°1 : *L'évolution des systèmes universitaires maghrébins depuis les indépendances : de la conquête du développement aux plans d'ajustement structurel*. Présidence Jean-Philippe BRAS (Directeur de l'IRMC-Tunis)

Au cours de cette session, les participants ont retracé les principales évolutions des systèmes universitaires au Maghreb (effectifs étudiants et enseignants, décentralisation, filières d'études, réformes éducatives...) en dégagant les particularités nationales et les éléments de convergence.

# ACTIVITES DE L'IRMC ET DU CESH

**François SIINO.** (IREMAM Aix-en-Provence), *La construction du système universitaire tunisien. Flux croisés et importation des pratiques scientifiques.*

**Kamel MELLAKH.** (Université de Provence) *Le système universitaire marocain.*

**Aïssa KADRI.** (Institut Maghreb-Europe) *Le système universitaire algérien de la colonisation française à la période actuelle.*

Session n°2 : *Les diplômés maghrébins dans les pays d'origine : emploi, chômage et réinsertion des "retrants" de l'étranger.* Présidence Victor BORGOGNO (Université de Nice).

Jusqu'à une période récente, les questions du chômage et d'emploi des diplômés au Maghreb étaient perçues comme "contre-nature", dans la mesure où le problème majeur était de pallier au déficit des compétences et des savoirs. Pourtant, depuis quelques années, elles deviennent des préoccupations essentielles des États maghrébins confrontés à une hypertrophie du marché des diplômés locaux et à l'émergence du phénomène du chômage des cadres.

**Saïd BEN SEDRINE.** (Institut National du Travail et des Études Sociales - Tunis), *Chômage et emploi des diplômés de l'Enseignement supérieur en Tunisie : analyse des situations par filières d'études et des politiques publiques.*

**Vincent GEISSER.** (IRMC- Tunis), *Le retour au pays des diplômés tunisiens formés à l'étranger : insertion socioprofessionnelle et pratiques culturelles.*

**Kamel MELLAKH.** (Université de Provence), *Le chômage des diplômés au Maroc : état des lieux.*

**Taïeb KENNOUCHE.** (Alger), *Le chômage des diplômés en sciences sociales en Algérie.*

**Djamel FERROUKHI.** (CERPEQ Alger), *L'insertion professionnelle des diplômés de l'Enseignement supérieur en Algérie* (n'ayant pas obtenu de visa de séjour, Djamel Ferroukhi n'a pu présenter sa communication).

**Hocine KHELFAOUI.** (CREAD Alger), *La formation de l'élite algérienne : usages et messages du Diplôme.*

Samedi 28 novembre 1998 Session n°3 : *Les étudiants maghrébins en France et en Europe : des individus en sursis ?* Présidence Fanny COLONNA (Directrice de Recherche au CNRS).

Le nouveau contexte politique et juridique lié à la construction européenne se manifeste clairement par l'émergence d'une préférence communautaire (Union Européenne) : des pays comme la France, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne affichent de plus en plus ouvertement leur volonté de limiter l'importation de compétences en provenance du sud de la Méditerranée. Dans ces circonstances, les diplômés maghrébins de France et d'Europe sont de plus en plus renvoyés à un statut d'extra-communautaires. Les contributeurs de cette séance ont dressé un bilan complet des migrations étudiantes et se sont interrogés sur le devenir socioprofessionnel des diplômés maghrébins en Europe dans le nouveau contexte migratoire.

**Victor BORGOGNO et Lise ANDERSEN-VOLLENWEIDER.** (Soliis-Université de Nice), *Les étudiants maghrébins expatriés : chiffres et expériences.*

**Sofia SEFRIOUI.** (Université de Bourgogne), *La question du non-retour des étudiants maghrébins formés en France.*

**Abdelkader LATRECHE.** (Institut de Démographie, Paris I), *La migration internationale des étudiants : cas des étudiants maghrébins en Ile-de-France.*

**Abdallah GABSI.** (Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen, Toulouse), *Diplômés maghrébins issus des universités scientifiques et des écoles d'ingénieurs à Toulouse.*

## Contacts programme de recherche :

Vincent GEISSER

IRMC - TUNIS - 20, rue Mohamed Ali Tahar  
Mutuelleville - 1002 TUNIS - Téléphone : (01) 79 67 22  
Fax : (01) 79 73 76 - E-Mail : irmc@caramail.com

# S o m m a i r e

Positions de recherche	3
<b>Du contenu ambigu de la santé :</b>	
<b>Une enquête auprès des médecins tunisiens</b>	
Chiha GAHA	
Colloque	10
<b>La réforme et ses usages</b>	
<i>Perspectives marocaines</i>	
Vient de paraître	15
Livres reçus	19
Revue	22
Calendrier scientifique	24
Activités de l'IRMC et du CESHS	25

*Correspondances* donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

## المحتويات

تعطي نشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبيدوتهم.	3
تصنف محتويات "مراسلات" إلى ثلاثة أبواب : "مواقف بحث" و "بحوث بصدد الإجازة" و "أطروحات".	
يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية وحدانية النقاشات العلمية حول محور معين من خلال التحليل النقدي للمؤلف أو تقرير حول بحث في طور الإجازة أو مداخلة علمية. أما في باب "بحوث بصدد الإجازة" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الأولية لمشاريع بحث هم بصدد إجازتها في نطاق شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجامعية. وفي باب "الأطروحات" تعرض الأطروحات التي وقعت مناقشتها حديثا.	10
يجب أن تركز النصوص المقترحة إهتمامها ببيدات العلوم الإنسانية والاجتماعية لبلدان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوى حقول الدراسة والتماؤلات الإستمولوجية والمنهجيات المتبعة. توجه "مراسلات" إعتنائها الأول إلى الدراسات الميدانية. حتى يتسنى "مراسلات" إحترام الشروط التطبيقية للنشر وإخضاع النصوص التي تطلقها لقواعد الإرسال المعلوماتي يجب أن لا تتجاوز المقترحات 33 000 رمزا.	15
	19
	22
	24
	25

مواقف بحث :

فسي المفهوم الفاسمض للصحة :

تحقيق ميداني لدى الأطباء التونسيين

شريحة فحة

ملتقى :

الإصلاح وإستخداماته

آخر ما صدر

مأورد علينا من كتب

المجلات

البرنامج العلمي

أنشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة